

Sahara occidental

BOULOS FERME LA PORTE À UNE ISSUE À COURT TERME

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8601 - DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Equipe nationale de football

Hemdani écarte Aït Nouri

Page 13

SOUVERAINETÉ, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

L'ÉQUATION D'ALGER POUR LA SÉCURITÉ AU SAHEL



La sécurité ne suffit pas. Face au chaos sahélien, l'Algérie rebat les cartes sur la scène onusienne par la voix d'Ahmed Attaf. En plaçant l'intégrité territoriale des nations, l'émancipation économique et le refus des ingérences au centre de sa doctrine, Alger trace la seule voie viable pour pacifier durablement la région.

Page 3

LE SG DE L'OPEP EN CONCLAVE À ALGER

La situation du marché pétrolier au programme

Page 5

EN RAISON DE LA CRISE FINANCIÈRE

Un député alerte sur la faillite de l'Ukraine

Page 7

À L'ONU

Le Niger met l'Algérie au cœur de sa souveraineté

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

A L'ONU

Le Niger met l'Algérie au cœur de sa résilience et de sa nouvelle souveraineté

À la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, le Premier ministre nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, a consacré, ce vendredi soir à New York, une place particulière à la relation avec l'Algérie, qu'il a décrite comme un soutien majeur dans les secteurs stratégique, énergétique, sécuritaire et social. Trois ans après le bouleversement politique de juillet 2023 et les sanctions qui ont suivi, Niamey revendique une trajectoire fondée sur la souveraineté, la solidarité sahélienne et le renforcement des partenariats africains. Dans cette nouvelle architecture régionale, Alger apparaît, dans le discours nigérien, comme un voisin stratégique dont l'accompagnement dépasse largement le cadre diplomatique.



Ali Mahamane Lamine Zeine.

Le message délivré par le Premier ministre nigérien Ali Mahamane Lamine Zeine, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, n'était pas seulement destiné à dresser le bilan d'un pays confronté depuis plusieurs années à de profondes turbulences politiques, économiques et sécuritaires. Il constituait également une mise en perspective des alliances sur lesquelles Niamey entend désormais construire son avenir. Dans la séquence de son intervention consacrée aux facteurs ayant permis au Niger de «rester debout», le chef du gouvernement de transition a explicitement cité l'Algérie. Il a qualifié l'Algérie de «pays frère et voisin», avant de souligner son accompagnement dans plusieurs secteurs jugés essentiels à la consolidation de l'Etat nigérien.

Selon Ali Mahamane Lamine Zeine, cet accompagnement porte notamment sur l'exploitation des ressources naturelles, la défense, la santé, l'éducation, l'énergie, l'hydraulique et l'agriculture. Il a également cité deux projets d'infrastructure à dimension régionale : la route transsaharienne et le gazoduc transsaharien, connu sous le sigle TSGP. Le propos du chef de l'Exécutif nigérien revêt une portée particulière au moment où la coopération algéro-nigérienne connaît une accélération concrète.

En mars 2026, la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, réunie à Niamey, avait débouché sur la signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération dans l'énergie, la santé, les travaux publics, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, l'industrie, l'industrie pharmaceutique, l'environnement, les start-up et plusieurs autres domaines.

Cette dynamique ne relève donc pas uniquement du discours diplomatique. Elle se traduit également par des projets industriels et énergétiques.

En août 2026, Sonatrach et la société nigérienne SONIDEP ont lancé à Kafra, dans le nord du Niger, une nouvelle phase d'exploration prévoyant le forage de quatre puits. Le projet intervient après plusieurs années de travaux d'exploration conduits par la compagnie algérienne et après la prolongation, en avril 2026, de la période d'évaluation du permis.

Quelques jours plus tard, la coopération énergétique franchissait une nouvelle étape avec le début de la commercialisation conjointe du pétrole brut nigérien «Meleck» par Sonatrach et SONIDEP. Le 14 août, une première cargaison a ainsi été chargée au terminal pétrolier de Sèmè, au Bénin. Sonatrach a également commencé, en août, à livrer du carburant Jet A1 au marché nigérien.

Ces développements donnent une dimension particulièrement concrète aux propos du Premier ministre nigérien sur «l'investissement substantiel» de l'Algérie dans la valorisation des ressources naturelles du Niger. Ils illustrent aussi une évolution importante : la relation bilatérale tend à passer d'une coopération principalement politique et sécuritaire à un partenariat économique plus dense, associant exploration, production, commercialisation et transfert d'expertise.

LE TSGP, SYMBOLE D'UNE INTÉGRATION TRANSSAHARIENNE

Dans son intervention, Ali Mahamane Lamine Zeine a également insisté sur le gazoduc transsaharien, projet reliant le Nigeria à l'Algérie en traversant le territoire nigérien. Pour Niamey, ce projet représente potentiellement bien davantage qu'une infrastructure énergétique. Il constitue un instrument d'intégration régionale et une opportunité de valorisation du positionnement géographique du Niger.

Le dossier connaît d'ailleurs de nouvelles avancées en 2026. Le 4 juin, les travaux de réalisation du tronçon algérien du TSGP ont été officiellement lancés à Aoulef, dans la wilaya d'Adrar. Selon Sonatrach, le tracé algérien doit suivre le corridor de la route transsaharienne, entre la frontière algéro-nigérienne et Hassi R'Mel.

Et le dossier nigérien demeure, lui aussi, actif. Le 22 septembre, quelques jours avant l'intervention de M. Zeine à l'ONU, le ministre d'Etat algérien chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu à Niamey avec le Premier ministre nigérien. Les discussions ont notamment porté sur l'avancement du projet TSGP et sur la nécessité de poursuivre la coordination en vue du lancement des levés topographiques du tracé du gazoduc sur le territoire nigérien.

La concomitance de ces démarches avec le discours de New York donne un relief particulier à la déclaration du Premier ministre nigérien. L'Algérie n'est pas présentée uniquement comme un partenaire politique : elle est également associée à des infrastructures susceptibles de modifier durablement les capacités de connexion du Niger avec l'Afrique du Nord et, au-delà, avec les marchés énergétiques internationaux.

Le rappel évoqué par M. Zeine s'inscrit dans le contexte de la crise ouverte au Niger après le changement de pouvoir de juillet 2023. Dans les mois qui ont suivi, la CEDEAO avait adopté des mesures particulièrement lourdes à l'encontre de Niamey, comprenant notamment la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la suspension de certaines transactions commerciales et financières ainsi que des restrictions concernant les opérations avec les institutions financières régionales. La CEDEAO a finalement décidé de lever ces sanctions avec effet immédiat en février 2024.

Entre-temps, le Niger, le Mali et le Burkina Faso avaient approfondi leur rapprochement. La création de l'Alliance des Etats du Sahel, puis sa transformation en Confédération en juillet 2024, ont constitué une nouvelle étape dans la recomposition politique de l'espace sahélien. Le traité adopté à Niamey a consacré une structure reposant notamment sur des principes de souveraineté, de solidarité, de non-agression et de défense des intérêts des populations des trois pays.

C'est précisément dans ce contexte que le Premier ministre nigérien affirme que son pays est resté debout parce que son peuple «a refusé de plier l'échine» et parce qu'il a trouvé dans la Confédération des Etats du Sahel une «famille». Cette lecture relève de la position politique de Niamey et traduit la manière dont les autorités nigériennes présentent la période écoulée : non pas uniquement comme une succession de crises, mais comme une phase de redéfinition des partenariats et de réappropriation des choix stratégiques.

UNE RELATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE QUI CHANGE D'ÉCHELLE

Le rapprochement avec l'Algérie occupe une place particulière dans cette recomposition. La proximité géographique, les intérêts sécuritaires communs et les liens historiques donnent à la relation une profondeur que les seuls échanges économiques ne suffisent pas à expliquer.

Alger avait pourtant plaidé, au lendemain du changement de pouvoir de juillet 2023, pour une solution pacifique et mis en garde contre les conséquences d'une intervention militaire étrangère.

Cette position permet de comprendre une partie de la singularité du partenariat actuel. L'Algérie avait défendu une approche fondée sur la prévention d'une escalade militaire et la préservation de la stabilité régionale. Depuis, les deux pays ont développé une coopération bilatérale beaucoup plus structurée.

Les secteurs sociaux cités par Ali Mahamane Lamine Zeine témoignent de cette volonté d'élargissement. La santé fait notamment l'objet d'un approfondissement institutionnel, tandis que les accords signés en mars 2026 couvrent également l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, l'industrie et les infrastructures. En juin, Alger et Niamey ont, par ailleurs, discuté du renforcement de leur coopération dans le domaine des ressources en eau.

Au fond, le discours de New York dessine une géographie nouvelle des partenariats du Niger. La souveraineté revendiquée par Niamey ne signifie pas un isolement. Elle s'accompagne, au contraire, de la recherche de relations bilatérales considérées comme compatibles avec les intérêts nationaux du pays et avec sa stratégie d'intégration régionale.

En mettant l'Algérie en avant devant la communauté internationale, le haut responsable nigérien a ainsi adressé un message à plusieurs niveaux. A l'intérieur, il s'agissait de rappeler les soutiens dont le Niger affirme avoir bénéficié durant une période de fortes contraintes. A ses partenaires africains, le discours réaffirme la priorité accordée à la coopération Sud-Sud et à l'intégration régionale. A l'extérieur du continent, il souligne surtout que le Niger entend désormais défendre ses choix stratégiques en s'appuyant sur ses ressources, ses voisins et ses alliances régionales.

La formule finale du Premier ministre, selon laquelle le Niger serait «surtout debout parce qu'il a repris possession de son sol, de son sous-sol et de sa parole», résume cette vision. Et dans cette nouvelle architecture revendiquée par Niamey, l'Algérie apparaît, de l'aveu même du chef du gouvernement nigérien, comme l'un des partenaires auxquels le pays entend associer sa reconstruction, la valorisation de ses ressources et son ouverture vers le reste du continent.

S. Ould Brahim

SOUVERAINETÉ, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Les trois lignes rouges d'Alger pour le Sahel

Au Sahel, la stabilité ne peut se construire uniquement dans le champ sécuritaire. Elle passe par le respect de la souveraineté des Etats, le développement et la capacité des pays de la région à définir eux-mêmes leurs choix. C'est la ligne défendue par l'Algérie à New York, où le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a exposé les principaux fondements de l'approche algérienne face aux mutations que connaît la région.

Intervenant lors d'un événement parallèle consacré à la «Sécurité et développement au Sahel, le cas de la Confédération des Etats du Sahel», en marge de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Ahmed Attaf a développé son argumentaire autour de trois axes.

Pour l'Algérie, le Sahel n'est ni une réalité lointaine ni un simple dossier de politique étrangère. Il constitue son environnement immédiat, avec lequel elle partage une histoire, une identité africaine et des liens humains anciens. «Lorsque l'Algérie parle du Sahel, elle ne parle pas d'une région lointaine. Nous parlons de notre voisinage, de notre histoire commune, de notre identité africaine et de notre destin profondément lié», a déclaré le ministre d'Etat.

Cette proximité donne tout son sens au principe de bon voisinage. Ahmed Attaf a rappelé à ce sujet la position du président Abdelmadjid Tebboune, qui affirme l'attachement de l'Algérie à ce principe. Une position qui s'inscrit, selon Alger, dans l'histoire, la géographie et les liens entre les peuples. C'est l'autre constante affirmée par Alger. Chaque pays du Sahel doit pouvoir déterminer sa propre trajectoire, préserver son indépendance et son intégrité territoriale, sans subir d'ingérence extérieure. Ahmed Attaf a ainsi souligné que «l'Algérie a toujours été claire dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays du Sahel, ainsi que de leur droit à déterminer leurs propres voies nationales, à l'abri des ingérences extérieures».

Dans cette logique, les solutions aux crises sahéliennes devraient d'abord être portées par les pays de la région eux-mêmes. Le soutien des partenaires extérieurs doit accompagner ces choix et non s'y substituer.

Pour l'Algérie, c'est précisément l'articulation entre ces deux dimensions qui doit permettre de sortir d'une lecture réductrice des crises sahéliennes.

Sur ce point, le ministre d'Etat a rappelé la conviction du président Abdelmadjid Tebboune selon laquelle «il ne peut y avoir de solution aux défis du Sahel à travers une approche exclusivement sécuritaire».

Il l'a résumé ainsi : «La sécurité et le développement doivent avancer ensemble.» Un Sahel stable ne saurait donc être seulement celui où «les armes se taisent». Il doit également être «un espace capable d'offrir des perspectives et des opportunités à ses populations».

SORTIR LE SAHEL DU SEUL RÉCIT DES CRISES

Cette approche globale prend en compte l'enchevêtrement des défis auxquels sont confrontés les pays de la région. Les questions sécuritaires, économiques et sociales ne peuvent être traitées séparément, d'où l'importance accordée à la coopération et au développement parallèlement aux efforts de stabilisation.

L'intervention de Ahmed Attaf ne s'est toutefois pas limitée à la gestion des menaces. Le ministre d'Etat a appelé à changer le regard porté sur le Sahel, trop souvent réduit à ses crises et à ses vulnérabilités. Il a ainsi affirmé que «notre région peut aussi devenir un espace de connectivité, de coopération, d'intégration et de prospérité partagée».

Derrière cette vision se dessine une conception du Sahel comme un espace de coopération plutôt que comme un simple théâtre de crises. Elle suppose de renforcer les liens entre les pays de la région et de permettre à leurs peuples de tirer davantage profit de leur proximité géographique et de leurs complémentarités.

L'Algérie entend y contribuer en s'appuyant sur son histoire avec les pays sahéliens. Une histoire que le ministre d'Etat refuse de considérer comme figée, affirmant que «l'Algérie ne vient pas au Sahel avec une histoire à écrire mais avec une histoire à poursuivre», en référence à la solidarité, à la fraternité africaine et à l'engagement en faveur de la paix, de la souveraineté et du développement.

En conclusion, le chef de la diplomatie a ramené cette relation à ce qui en constitue, pour l'Algérie, le socle primordial : «La géographie nous a placés côte à côte. L'histoire nous a rapprochés. Nos peuples ont toujours été liés.»

Sihem Bounabi

ATTAF S'EST ENTRETENU AVEC SON HOMOLOGUE MALIEN

Une feuille de route pour consolider le rapprochement

CETTE feuille de route devra définir les mesures à prendre pour concrétiser les priorités arrêtées par les deux parties et donner un cadre plus précis au développement des relations entre Alger et Bamako. C'est sur cette perspective que se concentrent désormais les efforts des deux pays, après plusieurs mois de rapprochement diplomatique et de reprise du dialogue politique. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue malien, Abdoulaye Diop, ont convenu, hier, de travailler à l'élaboration de cette feuille de route lors d'un entretien tenu en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les deux responsables ont salué la dynamique positive qui marque actuellement les relations algéro-maliennes. Ils ont notamment relevé la volonté des présidents Abdelmadjid Tebboune et Assimi Goïta de réorienter les relations bilatérales et de consolider la compréhension et la confiance mutuelles, dans le prolongement des liens historiques et fraternels entre les deux pays.

Cette volonté politique intervient après plusieurs mesures concrètes de rapprochement. En juillet, Alger avait annoncé le retour de son ambassadeur à Bamako, rappelé pour consultations en avril 2025. Le Mali avait également rétabli son ambassadeur en Algérie. Les deux pays avaient, dans le même temps, décidé de rouvrir leur espace aérien respectif. Ces décisions avaient été présentées comme une volonté de replacer les relations bilatérales sur leur trajectoire historique.

Le rapprochement s'est poursuivi au niveau gouvernemental. Le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, s'est rendu à Alger le 24 août, porteur d'un message du président Assimi Goïta à Abdelmadjid Tebboune. Bamako avait alors mis en avant la volonté commune de privilégier le dialogue, la concertation et la coopération, dans le respect mutuel et la non-ingérence.

Quelques semaines plus tard, le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb s'est rendu à Bamako, le 14 septembre, où il a été reçu par le président de la Transition, Assimi Goïta, et s'est entretenu avec son homologue malien. Les échanges ont porté sur les priorités de la prochaine étape et sur les moyens de traduire la volonté politique des deux dirigeants en actions concrètes. Lors de cette visite, Sifi Ghrieb avait notamment évoqué la mise en place d'une démarche commune permettant d'identifier les secteurs prioritaires et de préparer une feuille de route.

Alger s'était également dit disposé à réactiver les mécanismes institutionnels de coopération, notamment la Grande Commission mixte, appelée à contribuer à la mise à jour du cadre juridique régissant les relations bilatérales. La perspective de la prochaine visite d'Assimi Goïta en Algérie constitue également un élément important de cette séquence diplomatique. Les autorités algériennes ont indiqué que cette visite devait permettre de consolider la dynamique engagée entre les deux pays et de porter les relations bilatérales à un niveau correspondant aux aspirations des deux peuples.

La nouvelle feuille de route devra ainsi passer du dialogue politique à l'identification de priorités concrètes. Lors des récentes discussions, plusieurs secteurs de coopération ont été évoqués, notamment les télécommunications, la fibre optique, les hydrocarbures, l'enseignement supérieur et la formation. La question de l'augmentation des liaisons aériennes avec Bamako a également été abordée.

Les deux pays disposent, par ailleurs, de projets à dimension régionale, dont la route transsaharienne et la liaison transsaharienne en fibre optique, considérées par Alger comme des instruments de connexion et d'intégration dans l'espace sahélo-saharien.

Meriem D.

ALGER – HANOÏ

Une amitié historique au service de la coopération militaire

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha a réaffirmé la pleine disponibilité de l'Armée nationale populaire (ANP) à développer sa coopération avec l'Armée populaire vietnamienne, lors de sa rencontre, hier au siège de l'état-major de l'ANP, avec le général d'armée Nguyen Trong Nghia, secrétaire du Comité central du Parti communiste vietnamien et directeur du Département général de la politique de l'Armée populaire vietnamienne. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La rencontre a été consacrée aux relations entre les deux institutions militaires ainsi qu'à plusieurs questions d'intérêt commun. Elle traduit la volonté d'Alger et de Hanoï de maintenir un dialogue régulier et de consolider les mécanismes de coopération entre leurs deux armées.

Dans son intervention, le général d'armée Saïd Chanegriha a mis l'accent sur les perspectives de développement du partenariat militaire entre les deux pays, déclarant que «nous réaffirmons notre pleine disponibilité à aller de l'avant dans le développement de la coopération militaire entre nos deux institutions».

Le chef d'état-major de l'ANP a ajouté que cette coopération devrait contribuer aux intérêts des deux pays et accompagner leurs ambitions de progrès et de prospérité. Il a également mis en avant la profondeur des relations algéro-vietnamiennes, estimant qu'elles ne sauraient être considérées comme une relation «passagère ou conjoncturelle», mais comme le résultat «de plusieurs décennies de confiance, de solidarité et de rapprochement».

La dimension historique a occupé une place centrale dans le discours du général d'armée Chanegriha. Il a notamment rappelé le soutien apporté par le Vietnam à la révolution algérienne, l'accueil de délégations du Front de libération nationale (FLN), ainsi que les échanges d'expériences autour de la lutte armée et de l'organisation révolutionnaire. Il a souligné que «les relations entre l'Algérie et le Vietnam sont historiques et humaines par excellence», rappelant qu'elles ont été «tissées par les souffrances communes et la résistance nationale contre le colonialisme».

Le chef d'état-major de l'ANP a également rappelé que le Vietnam figurait parmi les premiers pays à avoir soutenu la révolution algérienne et reconnu le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Cet héritage historique constitue, selon lui, un socle solide pour approfondir le partenariat bilatéral. Il a ainsi souligné que «ce passé de lutte et cette solidarité humaine commune ont constitué un terreau fertile pour bâtir une relation d'amitié solide et un facteur d'élévation du niveau de coopération et de partenariat».

De son côté, le général d'armée Nguyen Trong Nghia a exprimé sa satisfaction à l'occasion de sa visite en Algérie et réaffirmé son attachement au renforcement de la coopération militaire entre les deux pays. Il a également salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre l'Algérie et le Vietnam.

Sihem Bounabi

FIGUE DE BÉNI MAÂOUCHE

Une filière en quête de soutien

RENDEZ-VOUS incontournable de la vallée de la Soummam, la Fête de la figue sèche (thazarth) à Béni Maâouche (wilaya de Béjaïa) a baissé rideau de sa 20e édition hier. Si cet événement célèbre un patrimoine ancestral et les fruits d'une labellisation réussie, il met surtout en lumière les lourdes menaces qui pèsent sur l'avenir de toute une filière, selon Mohamed Sahki, un figuiculteur engagé dans la filière depuis 1985 et honoré lors de la manifestation.
Face aux difficultés du terrain, le président de l'association des figuilcuteurs de wilaya a solennellement sollicité l'appui des autorités et plaidé pour l'acquisition de tracteurs à chenilles et de paires de bœufs, indispensables pour labourer les parcelles accidentées et enclavées, ainsi que pour la formation de jeunes agriculteurs. Présent à l'ouverture, l'inspecteur général de la wilaya a réaffirmé sur Radio soummam «l'appui de l'État aux agriculteurs», assurant que «les portes leur sont toujours ouvertes».
Abritée par le Centre de formation professionnelle Chahid Aziz Hafidh qui a mobilisé ses infrastructures, la manifestation confirme son ancrage local fort. Soutenue par la Direction des services agricoles (DSA), la Chambre d'agriculture de wilaya, l'APC et l'Association des figuiculteurs de la commune de Béni Maâouche, elle a rassemblé 310 exposants, surpassant les 276 inscriptions initiales. Parmi eux, 114 sont entièrement dédiés à la figue, tandis que d'autres exposent une riche palette de produits du terroir : miel, huile d'olive, pâtes fait maison, couscous artisanal, produits agricoles séchés et frais, produits artisanaux de qualité et autres spécialités artisanales façonnées selon le savoir-faire de la région.
Si la labellisation de la figue de Béni Maâouche a structuré les producteurs et valorisé le produit à l'échelle nationale et internationale, la filière reste sous haute tension. Les prix de la figue sèche, oscillant entre 2 000 et 3 500 DA le kilogramme, s'avèrent certes très rémunérateurs pour ceux qui en vendent, mais leur impact sur le développement global de la wilaya de Béjaïa demeure marginal. La région, qui produisait jadis quelque 30 000 tonnes de figues (toutes variétés confondues), fait aujourd'hui face à un net essoufflement. Sa superficie stagne à environ 10 300 hectares abritant un peu plus d'un million d'arbres. En cause : la sécheresse, les incendies récurrents, les maladies qui ont décimé une large partie du verger au cours de la dernière décennie, le vieillissement des arbres, ainsi que l'absence d'un plan de développement audacieux face à une demande en forte hausse.
Pour espérer pérenniser la dynamique, faire baisser les prix à la consommation et booster la production, les experts et chercheurs ont posé un diagnostic sans appel : la wilaya de Béjaïa doit impérativement porter ses surfaces plantées à au moins 50 000 hectares. Entre débats scientifiques, partage d'expériences et exaltation d'un savoir-faire séculaire, cette 20e Fête de la figue de Béni Maâouche rappelle une évidence : pour que Thazarth continue de faire la fierté de la vallée de la Soummam et de l'Algérie, l'heure n'est plus aux constats, mais à une action stratégique pour protéger et étendre le verger de la région.

N. Bensalem

MODERNISATION DU SECTEUR DU TOURISME

Cap sur le numérique et l'IA

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée mondiale du tourisme, placée cette année sous le thème «Les agendas numériques et l'intelligence artificielle pour repenser le secteur du tourisme». L'occasion de mettre en avant la transformation numérique de l'activité touristique, ainsi que la modernisation des services et la valorisation du patrimoine national.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné huer que l'édition 2026 intervient dans un contexte marqué par une évolution rapide des usages numériques et par une place croissante de l'intelligence artificielle dans l'industrie touristique. Le choix du thème de cette année traduit, selon la ministre, une évolution profonde de la conception du développement touristique durable. La numérisation et l'intelligence artificielle ne sont plus considérées comme de simples outils complémentaires, mais comme des leviers permettant de renouveler les modèles touristiques, de mieux répondre aux attentes des visiteurs et d'accompagner les mutations que connaît le secteur à l'échelle mondiale.
Cette dynamique s'inscrit dans le processus de transformation numérique engagé par l'Etat, conformément à la vision du président de la République visant notamment à moderniser l'administration et à mettre à niveau les infrastructures et les services publics et économiques.
Dans ce cadre, le secteur du tourisme entend accélérer la construction d'une offre touristique moderne, durable et attractive. Le ministère souligne ainsi l'importance de la numérisation et de l'intelligence artificielle pour améliorer l'expérience des touristes, renforcer l'attractivité de la destination Algérie et accroître sa capacité à se positionner sur les marchés touristiques nationaux et internationaux.



Le tourisme à l'ère de l'IA.

DES SERVICES DAVANTAGE NUMÉRISÉS

La stratégie du secteur repose notamment sur l'intégration progressive de solutions numériques et d'outils d'intelligence artificielle dans plusieurs domaines. Il s'agit d'abord d'améliorer l'expérience du touriste, à travers la mise en place de plates-formes et d'applications intelligentes permettant de proposer des itinéraires personnalisés, des services de guidage touristique, mais également de faciliter les réservations et la gestion des flux au niveau des différentes infrastructures touristiques.
Le ministère prévoit également de renforcer la connexion entre les différents acteurs de la chaîne touristique. L'objectif est de mettre en place un environnement numérique intégré réunissant les établissements hôteliers, les villages touristiques, les agences de tourisme et de voyages ainsi que les guides touristiques, afin d'améliorer la coordination et de favoriser l'émergence d'une offre touristique intégrée.
La modernisation des services hôteliers et touristiques constitue un autre axe de cette démarche. Elle porte notamment sur la modernisation des modes de gestion des établissements hôteliers, le développement des moyens de paiement électronique et l'application de standards de qualité numérique. La numérisation concerne également l'artisanat, considéré comme une composante essentielle de l'identité culturelle algérienne et de l'expérience touristique. Le secteur entend notamment faciliter l'accès des artisans aux outils numériques, promouvoir leurs produits sur les plates-formes de commerce électronique et contribuer à la protection de leurs créations traditionnelles. L'ambition est de faire du produit artisanal plus qu'un simple souvenir touristique, en le transformant en une véritable expérience culturelle susceptible de soutenir les artisans et de contribuer au développement local. Pour le ministère, la «refonte du tourisme» ne se limite pas à un slogan associé aux célébrations de la Journée mondiale du tourisme. Elle s'inscrit dans une stratégie qui mise également sur les ressources humaines, les start-up et les jeunes compétences innovantes afin de développer des solutions numériques concrètes. A ce titre, le secteur du tourisme a récemment lancé le concours «IA Tour Algérie 2026», destiné à stimuler l'innovation et à encourager les initiatives susceptibles de contribuer au développement du produit touristique national et au renforcement de la compétitivité des destinations algériennes dans un secteur en pleine mutation à l'échelle mondiale.
En se basant sur l'intelligence artificielle et la numérisation, le ministère insiste sur la nécessité de préserver l'identité de la destination Algérie. La transformation technologique doit ainsi s'appuyer sur la diversité naturelle, culturelle et artisanale du pays afin de construire une offre associant authenticité et innovation. Cette approche repose sur la poursuite des efforts engagés et sur une meilleure coordination entre les différents acteurs du secteur et les partenaires économiques, avec pour objectif d'accompagner la modernisation et la transition durable du tourisme algérien.

Rim Boukhari

AGRICULTURE ET PROJETS ÉCONOMIQUES

Coup d'accélérateur à Oran

UN COUP d'accélérateur a été donné hier à Oran aux préparatifs de la campagne de labour et de semis pour la saison agricole 2026-2027. Les autorités locales, sous l'impulsion du wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, ont également mis l'accent sur le suivi des projets d'investissement, l'assainissement du foncier économique et l'avancement des programmes de développement inscrits au titre de 2026, avec plusieurs commissions mobilisées pour assurer le suivi de ces différents dossiers.
Dans le secteur agricole, l'attention porte désormais sur la campagne de labour et de semis 2026-2027. Une structure de suivi a été mise en place pour coordonner les différentes interventions et s'assurer de la disponibilité des moyens nécessaires au lancement de la campagne. Un suivi quotidien et de terrain des différentes étapes est également préconisé.
Sur le plan économique, un état des lieux des projets d'investissement a été dressé, parallèlement à un examen de la situation du foncier destiné aux activités économiques. Le travail engagé consiste notamment à recenser les assiettes concernées et à régulariser leur situation juridique, avec une attention particulière accordée aux terrains demeurés inexploités.
La récupération de ces biens et leur réorientation vers des investissements productifs doivent permettre de favoriser la concrétisation de projets, la création de richesses et l'ouverture de nouveaux postes d'emploi. Cette démarche fait suite aux orientations du président de la République issues de la séance de travail du 9 septembre 2026.
Concernant les opérations inscrites au titre de l'exercice 2026, un bilan de leur réalisation a permis de faire le point sur les niveaux de consommation financière et physique. Sont concernés les projets financés dans le cadre des programmes de soutien au développement social et économique des communes (ADSLC), du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ainsi que ceux inscrits au budget de la wilaya.
Le wali a donné des instructions pour accélérer l'achèvement des opérations encore en cours et procéder à la clôture de celles déjà finalisées. Cette démarche doit contribuer à assainir la nomenclature des programmes et fluidifier la mise en œuvre des projets destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens.

D'Oran, Brahim Mazi

LE SG DE L'OPEP EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE

La situation du marché pétrolier au programme

Le secrétaire général de l'OPEP, Haitham Al Ghais, effectue une visite de travail en Algérie du 26 au 29 septembre. Ce déplacement intervient à l'occasion du dixième anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu en 2016 et considéré comme une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les pays producteurs de pétrole.



Haitham Al Ghais.

A l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, le secrétaire général de l'OPEP est arrivé hier à Alger pour une visite de travail de quatre jours. Cette visite intervient dans un contexte particulier, marqué par de fortes tensions sur le marché pétrolier en raison de la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Des tensions qui pèsent lourdement sur les marchés énergétiques et qui affectent la stabilité des approvisionnements.

La célébration du dixième anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016, revient sur ce qui a été réalisé en dix ans. Cet accord avait marqué une étape importante dans le renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays membres et non membres de l'OPEP. Il avait également posé les bases de la «Déclaration de coopération» (DoC), adoptée en décembre 2016, quelques semaines après l'Accord d'Alger, et connue, depuis, sous l'appellation «OPEP+».

La commémoration de cet accord constitue une occasion de revenir sur le rôle joué par l'Algérie dans l'émergence de ce cadre de coopération entre les principaux producteurs de pétrole. L'Accord d'Alger a notamment contribué à instaurer un dialogue durable entre les producteurs, avec pour objectif de soutenir la stabilité du marché pétrolier mondial.

Conclu à l'issue de la 170e réunion extraordinaire de la Conférence de l'OPEP, l'Accord d'Alger a été adopté dans un contexte de forte crise pétrolière, alors que les cours avaient perdu plus des deux tiers de leur valeur depuis 2014. L'accord a engagé les pays membres de l'OPEP à plafonner leur production collective entre 32,5 millions de barils par jour (mb/j) et 33 mb/j dans l'objectif de contribuer à la stabilisation du marché.

Par ailleurs, au cours de sa visite en Algérie, Haitham Al Ghais devrait rencontrer plusieurs hauts responsables de l'Etat, notamment Mohamed Arkab. Les discussions porteront sur les évolutions du secteur des hydrocarbures, les perspectives du marché pétrolier mondial ainsi que sur différentes questions d'intérêt commun, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite intervient ainsi dans le prolongement des relations entre l'Algérie et l'OPEP et traduit l'importance accordée par les deux parties au dialogue et à la coopération dans le secteur pétrolier, ainsi qu'à la stabilité du marché international. La visite du secrétaire général de l'OPEP se tient également dans un contexte international marqué par de fortes tensions géopolitiques au Moyen-Orient, notamment en lien avec la guerre contre l'Iran. Une situation qui a affecté plusieurs infrastructures pétrolières et gazières dans la région, faisant craindre de nouvelles perturbations de la production et des approvisionnements énergétiques.

Cette situation pèse sur les marchés internationaux et renforce les incertitudes autour de l'évolution de l'offre et de la demande, en sus de la perturbation des flux d'hydrocarbures. Dans ce sens, la stabilité du marché pétrolier et la coordination entre les principaux pays producteurs revêtent une importance particulière, d'où les questions liées à la sécurité des approvisionnements, à l'évolution des prix et à la stabilité du marché mondial occupent une place centrale dans les discussions sur l'avenir du secteur énergétique.

Rim Boukhari

GUESSOUM SUR L'ÉLABORATION D'UN DÉCRET SUR L'INTEROPÉRABILITÉ NUMÉRIQUE :

«Permettre aux avancées numériques de produire pleinement leurs effets»

LA DYNAMIQUE qu'enregistre la numérisation de l'administration publique devra se renforcer avec la mise en place d'un système permettant l'échange de données. Le décret présidentiel portant sur le plan d'interopérabilité numérique sécurisée, en cours d'élaboration sur instruction du président de la République, va encadrer cette interconnexion entre les différentes institutions et administrations. Pour l'expert en numérique et technologie, Souheil Guessoum, la mise en place de cette interopérabilité n'est pas un simple maillon dans le processus de numérisation de l'administration, mais une condition qui permettra à toutes les avancées numériques de produire pleinement leurs effets.

L'instruction donnée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres relative à l'élaboration d'un décret présidentiel portant sur le plan d'interopérabilité numérique sécurisée et les missions des instances et institutions sectorielles concernées, a été saluée par l'expert en numérique, Souheil Guessoum, qui est aussi président de la Confédération algérienne du Patronat citoyen (CAPC). Interrogé sur le fait que la mise en place de cette interconnexion entre les différentes administrations constituerait le dernier maillon du processus de numérisation de l'administration publique, il a affirmé qu'»elle n'est pas simplement le dernier maillon, elle est l'une des conditions qui permettent à toutes les avancées numériques de produire pleinement leurs effets».

Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, il a indiqué que plusieurs administrations disposent déjà de données et de services numériques, l'enjeu est donc de permettre à leurs systèmes «de dialoguer, selon des règles communes et avec des responsabilités clairement définies».

Selon lui, ce décret peut donner une impulsion déterminante. Sa réussite se mesurera ensuite dans la vie quotidienne, lorsque citoyens et entreprises constateront que les démarches sont effectivement devenues plus simples et plus rapides, a estimé cet expert en numérique, soulignant l'impact de cette mesure sur l'entreprise. Cette dernière ne devrait pas avoir à remettre à une administration une information qu'une autre administration peut vérifier directement et légalement. «C'est ainsi que l'on réduit les délais, les erreurs et les coûts, tout en améliorant la transparence», a précisé M. Guessoum, lequel a aussi mis en avant la position de l'organisation patronale qu'il dirige. «Au niveau de la CAPC, nous défendons depuis longtemps cette approche. Elle suppose une véritable gouvernance des données : des informations fiables, des formats communs, une identification cohérente des usagers, la protection des données personnelles et une cybersécurité solide», a-t-il souligné.

Pour ce qui est de la création d'un portail national des services numériques, à savoir Dzair Digital Services, le président de la CAPC a affirmé que l'Algérie a franchi une étape importante et qu'à travers ce portail les services publics numériques commencent à être réunis dans un espace plus accessible aux citoyens et aux entreprises.

L'efficacité de cette réalisation se mesure cependant à son application, à son fonctionnement sur le terrain et ses résultats. «Un formulaire mis en ligne ne suffit pas si l'usager doit ensuite se déplacer, fournir les mêmes documents à plusieurs administrations ou attendre les mêmes délais qu'auparavant», a estimé M. Gouessoum.

L'ambition doit être donc «plus grande» selon le président de la CAPC, selon lequel il est nécessaire de «repenser les procédures, supprimer les étapes inutiles et permettre à l'administration d'utiliser, dans un cadre sécurisé, les informations qu'elle détient déjà». Une façon de faire qui aura un impact positif sur le citoyen et l'entreprise.

Pour cette dernière, cela signifie «moins de temps consacré aux formalités et davantage de temps consacré à investir, produire et créer des emplois».

Pour le citoyen, cela signifie «un service public plus simple, plus rapide et plus équitable».

Lilia Aït Akli

SIGNATURE D'UN ACCORD AU SALON «MARMOMAC»

Le marbre algérien à la conquête du marché chinois

LA PARTICIPATION algérienne au Salon international du marbre et des pierres naturelles «Marmomac» qui s'est tenu à Vérone en Italie a été fructueuse. La SARL Nour a conclu un accord d'exportation de marbre vers le marché chinois, témoignant de l'intérêt croissant des marchés internationaux pour les produits algériens. La participation algérienne à la 60e édition du Salon international Marmomac de la filière marbre et pierres naturelles, tenue du 22 au 25 septembre, a non seulement permis aux opérateurs économiques algériens d'exposer leur savoir-faire en la matière et d'échanger avec des acteurs internationaux, mais également ouvert un nouveau marché pour les produits algériens. Selon le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, la participation algérienne a été couronnée par la signature, par la société SARL Nour, d'un accord avec un opérateur italien, ouvrant la voie à l'exportation du marbre algérien vers le marché chinois.

«Cette initiative témoigne de l'intérêt croissant des marchés internationaux pour les produits algériens et de leur capacité à intégrer les chaînes d'approvisionnement et les marchés mondiaux», a précisé le ministère, lequel a signalé la présence de plusieurs entreprises nationales activant dans le secteur du marbre et des pierres naturelles. Le ministère qui a souligné l'importance particulière de la participation de l'Algérie à cette manifestation internationale, laquelle s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle approche visant à élargir la base des exportations hors hydrocarbures, est en outre revenu sur les différentes rencontres effectuées en marge du Salon.

Dans le cadre du renforcement des canaux de coopération économique et commerciale, la partie algérienne a tenu une rencontre avec le directeur du Salon «Marmomac» et le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vérone, a précisé la même source, notant que les discussions ont porté sur «les moyens de développer la coopération» et de «créer les conditions nécessaires» pour faciliter l'accès des produits algériens à la ville de Vérone et aux différentes régions du nord de l'Italie. Ceci, compte tenu de la demande enregistrée pour ce type de produits.

Les capacités de production et d'exportations des entreprises algériennes du marbre et des pierres naturelles, ont été par ailleurs exposées devant l'ambassadeur d'Algérie en Italie et du consul général d'Algérie à Milan qui ont visité le pavillon algérien, a encore fait savoir le département du Commerce extérieur, mettant en avant la participation algérienne à «Marmomac».

Elle confirme, a-t-on signalé, «l'importance d'une présence régulière dans les manifestations économiques internationales spécialisées», qui constituent des espaces privilégiés pour nouer des partenariats commerciaux, faire connaître les capacités industrielles nationales et explorer de nouveaux débouchés pour les produits algériens.

L. A. A.

ALGER – ATHÈNES

Signature d'un protocole pour intensifier les échanges

À l'invitation du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le président du Parlement hellénique, Nikitas Kaklamanis, est arrivé à Alger à la tête d'une délégation parlementaire pour une visite officielle marquée, hier, par la signature d'un protocole de coopération parlementaire entre les deux institutions législatives et l'installation du groupe d'amitié parlementaire algéro-grec. La visite a également été ponctuée d'entretiens avec la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche.

La coopération parlementaire algéro-grecque franchit ainsi un nouveau cap à la faveur de cette visite officielle, qui se poursuivra jusqu'à demain. Accueilli vendredi soir à l'aéroport international Houari-Boumediène par Azouz Nasri, l'hôte hellénique a entamé une série de rencontres et d'entretiens avec les responsables des deux chambres du Parlement.

Selon un communiqué du Conseil de la nation rendu public hier, la visite a notamment donné lieu à la signature d'un protocole de coopération parlementaire entre le Conseil de la nation et le Parlement hellénique. Cet accord fournit un cadre à la coordination et aux échanges entre les deux parties, notamment à travers le renforcement des mécanismes de concertation.

L'installation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Grèce constitue l'autre temps fort de cette séquence. Cette structure devrait contribuer à conférer « un caractère institutionnel permanent » aux relations parlementaires entre Alger et Athènes, en favorisant les échanges d'expertises et la coordination sur les questions d'intérêt commun, a précisé la même source.

Pour sa part, Azouz Nasri a fait ressortir les potentialités de coopération dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'énergie et des énergies renouvelables, du transport maritime, du tourisme, des industries agroalimentaires et pharmaceutiques, de l'innovation et des start-ups.

De son côté, Nikitas Kaklamanis s'est dit heureux de sa visite en Algérie, saluant la solidité des relations entre les deux pays et la dynamique qu'elles connaissent. Il a plaidé pour une coopération parlementaire accrue, appelée à accompagner l'élargissement des échanges entre les différentes institutions et les acteurs des deux pays.



Nikitas Kaklamanis.

Les deux parties ont également échangé sur plusieurs questions régionales et internationales, en privilégiant le dialogue, les solutions politiques et le respect du droit international.

Lors de son entretien avec Khalida Boufedeche, le président du Parlement hellénique a félicité la présidente de l'APN à l'occasion de son élection à la tête de l'institution. Les échanges ont porté sur les perspectives de coopération entre les deux pays, avec un intérêt particulier pour le développement des relations économiques et l'élargissement des domaines du partenariat.

De son côté, Khalida Boufedeche a plaidé pour une coopération parlementaire plus étroite dans l'espace méditerranéen, au regard des liens historiques et géographiques unissant les peuples de la région.

La présidente de l'APN a, dans ce contexte, mis l'accent sur la diplomatie parlementaire, notamment après l'installation du groupe d'amitié parlementaire algéro-grec, appelé à servir de cadre institutionnel aux échanges entre les deux institutions législatives.

Ce rapprochement parlementaire intervient dans le prolongement des avancées enregistrées dans les relations bilatérales, notamment à l'issue de la 3e session de la Commission mixte algéro-grecque, tenue en janvier 2026 à Athènes. Coprésidée par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, et le vice-ministre grec des Affaires étrangères, Harry Theoharis, cette session avait porté sur plusieurs secteurs de coopération.

En décembre 2025, mandaté par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'était rendu en Grèce pour une visite officielle. Il y été reçu par le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, et s'était entretenu avec son homologue, George Gerapetritis, réitérant l'engagement de l'Algérie en faveur d'un partenariat énergétique stable et durable. Ce déplacement avait notamment contribué à préparer les travaux de la Commission mixte de janvier 2026.

Cette dynamique parlementaire ouvre ainsi une nouvelle séquence dans les relations algéro-grecques, appelée à accompagner l'élargissement du partenariat bilatéral et offrir un cadre régulier au dialogue entre Alger et Athènes.

Khalil Aouir

CNAS

Plus de 5 600 usagers dès le premier samedi

LE PREMIER samedi d'ouverture des services de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a été placé sous le regard du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Mohamed Hattab a effectué hier une visite d'inspection inopinée dans plusieurs structures de la CNAS à Alger afin de vérifier concrètement les conditions d'application de la nouvelle mesure.

Lors de cette visite surprise, Hattab a déclaré que « les décisions prises en faveur du citoyen nécessitent un suivi sur le terrain et une évaluation de leur impact réel sur le service public », soulignant que l'application effective d'une décision constitue le véritable indicateur de son efficacité.

Le ministre a ainsi placé cette visite dans une logique de suivi et d'évaluation, en allant directement à la rencontre des personnels et en s'informant du fonctionnement des structures concernées. Lors de sa tournée, il s'est enquis du fonctionnement des services, de leur niveau de préparation, des conditions d'accueil des citoyens et des assurés sociaux, ainsi que de la capacité des structures concernées à assurer les prestations dans de bonnes conditions. Il a également échangé avec les employés sur le déroulement de cette première journée de travail du samedi et sur les conditions dans lesquelles les usagers ont été pris en charge. Cette sortie a également permis au ministre de suivre au plus près le fonctionnement des agences au moment où la nouvelle organisation entrait concrètement en vigueur. L'objectif était notamment de vérifier que les personnels étaient mobilisés, que les services étaient opérationnels et que les assurés pouvaient effectuer leurs démarches dans des conditions satisfaisantes.

À l'issue de sa visite, le ministre a salué la mobilisation des cadres et des employés du secteur ainsi que des organismes placés sous tutelle, soulignant « leur engagement dans la réussite de cette démarche destinée à améliorer le service public et à le rapprocher davantage du citoyen ».

Il a estimé que cette mobilisation incarnait « l'esprit de responsabilité et le haut niveau d'engagement » des personnels du secteur. Le ministre a également relevé la contribution du partenaire social et de l'ensemble des acteurs mobilisés pour assurer le lancement de cette nouvelle organisation.

Il a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont participé à cette initiative, estimant que la conjugaison des efforts devait contribuer à offrir « un modèle de service public plus proche et plus efficace », répondant aux attentes des citoyens et renforçant l'écoute et la prise en charge de leurs préoccupations. Le ministère a également annoncé la poursuite et le renforcement du suivi sur le terrain, afin d'évaluer régulièrement les effets de la mesure et de veiller à sa bonne application.

PLUS DE CINQ MILLE USAGERS DÈS LA MATINÉE

Par ailleurs, la tutelle a fait savoir, dans un communiqué, que cette première journée avait livré un premier indicateur national de fréquentation. Les statistiques officielles arrêtées hier à midi font état de 5 658 tickets d'accueil retirés dans les différentes agences de la CNAS à travers le pays. La capitale a enregistré le plus grand nombre de demandes, avec 412 tickets. Elle est suivie de Sétif, qui en a comptabilisé 295, puis de Bordj Bou Arréridj avec 270 et de Tizi Ouzou avec 268.

La fréquentation s'est également révélée importante à Boumerdès, avec 247 tickets, à Béjaïa 232, Oran avec 228, à Médéa 225 et à Jijel avec 224. Chlef a enregistré 223 tickets, Tiaret 214, tandis que Bouira a atteint 202 tickets.

Arrêtés à la mi-journée, ces chiffres constituent une première photographie de la fréquentation enregistrée à l'occasion de l'ouverture du samedi. Ils donnent une première indication sur le recours des assurés à cette nouvelle plage de service pour effectuer leurs démarches auprès de la CNAS.

Le ministère a également indiqué que l'ouverture des agences le samedi matin répondait à une préoccupation pratique, celle d'offrir aux travailleurs et aux assurés sociaux une possibilité supplémentaire d'accéder aux prestations de la caisse, notamment pour ceux dont les horaires professionnels compliquent les déplacements durant les jours ouvrables. La mesure vise également à mieux répartir la fréquentation des agences et fluidifier l'accueil, en donnant aux usagers une journée supplémentaire pour accomplir leurs démarches.

Elle intervient dans le cadre des orientations du ministère visant à améliorer la qualité des prestations de la CNAS, simplifier les procédures et à renforcer la proximité avec les citoyens. Cette démarche est menée parallèlement au développement des services numériques, qui permettent déjà d'effectuer certaines opérations à distance. L'amélioration des conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation constitue également un volet de cette politique.

L'enjeu est désormais de maintenir cette dynamique et d'en évaluer les effets sur l'accès aux prestations, la fréquentation des centres et la qualité de la prise en charge des assurés. Une évaluation régulière doit permettre d'ajuster, au besoin, l'organisation du service afin de répondre au mieux aux attentes des citoyens.

Sihem Bounabi

MIDTERMS

Trump pousse à redessiner les règles électorales avant novembre

À l'approche des midterms, Donald Trump cherche à renforcer le rôle fédéral dans l'organisation des élections. Vote postal, fichiers électoraux, contrôle de la citoyenneté et redécoupage des circonscriptions sont au cœur de cette offensive.



À moins de deux mois des élections de mi-mandat, alors que le vote anticipé a déjà commencé dans plusieurs États, l'administration Trump multiplie les initiatives pour modifier le cadre du scrutin. Aux États-Unis, les élections sont organisées par les États et les collectivités locales, mais la Maison Blanche cherche à développer le rôle fédéral sur le vote par correspondance, les fichiers électoraux et la vérification de la citoyenneté. Reuters note que Donald Trump a lui-même présenté certaines démarches comme favorables aux républicains. L'un des principaux fronts concerne le vote postal. Une directive présidentielle a conduit l'US Postal Service à prévoir de nouvelles exigences, dont des codes-barres et la transmission d'informations sur les électeurs. Fin août, un juge fédéral a bloqué des éléments centraux du dispositif, estimant qu'ils risquaient de compliquer l'accès au vote. Début septembre, une cour d'appel a également maintenu l'interdiction faite à l'administration d'utiliser une base du département de la Sécurité intérieure pour contrôler la citoyenneté des inscrits. Modification des cartes Washington réclame parallèlement à plusieurs États des données électorales sensibles et poursuit certains de ceux qui refusent de les transmettre. Plus de 50 responsables électoraux cités par Reuters disent se préparer à d'éventuels conflits sur l'accès aux machines, aux bulletins ou aux bureaux de vote. La Maison Blanche affirme vouloir faire respecter les lois électorales et lutter contre la fraude. Le redécoupage des circonscriptions constitue l'autre chantier majeur. Depuis 2025, Donald Trump pousse les États républicains à adopter de nouvelles cartes. Reuters recensait au printemps dix États ayant modifié leurs districts pour 2026 : les nouvelles cartes renforçaient l'avantage républicain dans 16 sièges, contre six pour les démocrates. Plusieurs restent toutefois contestées devant les tribunaux, notamment dans le Missouri. Les démocrates et les organisations de défense du droit de vote accusent l'administration de chercher à modifier les règles à son avantage avant un examen décisif pour le contrôle du Congrès. Plusieurs de ces initiatives ont déjà été freinées par les tribunaux.

R. I.

FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

L'UE envisage des réductions obligatoires de gaz et d'électricité

EN RAISON des répercussions de la guerre au Moyen-Orient sur l'approvisionnement, la Commission européenne presse les pays membres de renforcer leurs réserves. Dan Jorgensen alerte sur les risques d'une crise hivernale et suggère d'imposer un rationnement de la consommation d'énergie si la situation l'exige. L'Union européenne se prépare à une éventuelle crise énergétique dans un contexte de hausse des prix des ressources énergétiques, a rapporté Reuters en citant une lettre adressée par le commissaire européen à l'Énergie, Dan Jorgensen, aux ministres compétents des pays de l'UE. Selon l'agence, cette flambée des prix est due aux conséquences de la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Dans ce contexte, Bruxelles appelle les États membres à renforcer leurs préparatifs en vue de l'hiver à venir. Le commissaire européen propose d'envisager l'adoption ou le maintien de mesures permettant de poursuivre le stockage de gaz dans les réservoirs ou de réduire de manière contraignante la demande en gaz et en électricité « autant que nécessaire ». Ainsi, les dirigeants de l'UE envisagent la réintroduction de restrictions sur la consommation d'énergie dans les pays de l'Union en raison de la hausse du coût des ressources et des perturbations dans les approvisionnements. Dan Jorgensen souligne toutefois que l'Europe se trouve aujourd'hui dans une position plus favorable qu'au cours de l'hiver 2021 et qu'elle est mieux préparée à faire face à de telles difficultés. Selon les données de fin août, les stocks de gaz de l'Union européenne ont atteint leur plus bas niveau jamais enregistré pour l'année 2026. D'après le Guardian, au cours de la dernière semaine du mois, les stockages de gaz européens n'étaient remplis qu'à 63 %, alors que le taux de remplissage moyen est d'environ 80 % pour la même période. Le journal a estimé qu'une telle baisse pourrait conduire l'UE à aborder l'hiver avec des stocks inférieurs d'environ 20 % à la moyenne des cinq dernières années, et à leur plus bas niveau depuis 2013. Pour autant, la crise du gaz n'est pas le seul problème du Vieux Continent : les entreprises et les ménages de toute l'Europe sont déjà confrontés à la hausse des prix de certaines sources d'énergie telles que le pétrole et le charbon. La situation est aggravée par la réglementation européenne visant à lutter contre le réchauffement climatique. À compter du 1er janvier 2027, le règlement européen 2024/1787 exigera des importateurs de pétrole, de gaz et de charbon qu'ils démontrent que leurs fournisseurs disposent de systèmes de mesure, de surveillance et de vérification des émissions de méthane équivalents à ceux exigés des producteurs européens. Cependant, selon le cabinet de conseil Wood Mackenzie, une grande partie des fournisseurs mondiaux ne sera pas en mesure de se conformer aux exigences de Bruxelles.

R. I.

EVOQUANT DES PERTES RECORD ET UNE RUINE FINANCIÈRE

Un député alerte sur la faillite de l'Ukraine

PERTES humaines multipliées par deux et demi, banqueroute de l'État et impuissance à payer les soldats : le député ukrainien Oleksandr Doubinsky brosse un tableau dramatique de la situation militaire et économique du pays. Affirmant que les ressources nationales sont désormais épuisées, il juge vaine la poursuite des perfusions financières. L'Ukraine traverse actuellement un « point de basculement » dans le conflit qui ne joue pas en sa faveur, estime Oleksandr Doubinsky, député de la Verkhovna Rada (le Parlement ukrainien). Selon lui, tout changement dans cette crise doit être considéré avec le recul : il y a un an et demi, les pertes des forces armées ukrainiennes s'élevaient à environ 10 000 hommes par mois, alors qu'aujourd'hui ce chiffre a fortement augmenté, le président américain Donald Trump évoquant le chiffre de 25 000 et le Premier ministre polonais Donald Tusk celui de 27 000. De plus, le déficit budgétaire de l'Ukraine a également triplé, passant de 10 milliards à 30 milliards d'euros cette année, et pourrait atteindre au moins 60 milliards d'euros l'année prochaine, estime le député ukrainien, constatant : l'armée n'a pas les moyens d'être payée. « Je ne vais pas énumérer les pertes stratégiques bien connues pour l'économie, elles ont été décrites à maintes reprises. Mais l'essentiel est que ces pertes sont désormais irréversibles et que les ressources disponibles ne peuvent être reconstituées », a-t-il souligné. Le député a également rappelé qu'en mai 2025 déjà, Volodymyr Zelensky et les pays européens avaient lancé des ultimatums à la Russie, exigeant un cessez-le-feu inconditionnel. « À peine un an et demi plus tard, ils se précipitent vers Trump pour lui demander de les aider à organiser ne serait-ce qu'une trêve énergétique ou maritime », a-t-il déploré. « En gros, s'il y a un petit trou dans un seau, on peut prétendre qu'il est plein en y versant constamment de l'eau. Mais si le seau n'a pas de fond, quelle que soit la quantité qu'on y verse, tout se déversera sur le sol. L'Ukraine entre actuellement dans un état où, peu importe la quantité qu'on y verse, cela ne servira à rien. C'est ce qu'on appelle un point de basculement dans la guerre », a noté le député. Malgré le financement occidental, Kiev est confrontée à d'énormes difficultés liées à un déficit budgétaire que Volodymyr Zelensky a qualifié d'« astronomique ». Les autorités ukrainiennes ont récemment commencé à reconnaître que les besoins financiers du pays dépassent les prévisions. Dans le même temps, les bailleurs de fonds occidentaux expriment leur incompréhension et s'interrogent de plus en plus sur la destination exacte des fonds versés à l'Ukraine. Cependant, Kiev continue de solliciter des fonds, ayant demandé en août dernier à ses partenaires environ 27 milliards d'euros supplémentaires pour couvrir le déficit du budget militaire. En septembre, les autorités ukrainiennes ont formulé une demande similaire, tout en souhaitant accélérer l'octroi d'un prêt européen de 90 milliards d'euros. Bruxelles, cependant, exprime des doutes et conteste certaines exigences de Kiev.

R. I.

SEMAINE DE LA SANTÉ SCOLAIRE À RELIZANE

Les élèves sensibilisés

DANS LE cadre de la Semaine de sensibilisation à la santé scolaire, la wilaya de Relizane a connu d'intenses activités de sensibilisation et d'information sur la santé scolaire, qui ont concerné différents établissements éducatifs. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction de la Santé.
A cette occasion, la même source a indiqué que cette manifestation, organisée du 21 au 24 septembre courant, en coordination avec la direction de l'Education, a donné lieu à des cours et des séances de sensibilisation dans plusieurs établissements éducatifs.
Ces activités ont porté sur des thèmes liés à la santé scolaire, notamment la santé bucco-dentaire, l'alimentation saine, la prévention des risques liés aux drogues et aux substances psychotropes, ainsi que les dangers d'une mauvaise utilisation d'Internet.
Les équipes médicales mobiles intervenant dans les écoles primaires, ainsi que les unités de dépistage et de suivi (UDS) présentes dans les collèges d'enseignement moyen (CEM), ont également organisé des campagnes de sensibilisation au profit des élèves sur les principes et notions de base de l'éducation sanitaire et les comportements sains à adopter afin de préserver leur santé physique et psychologique et de prévenir les risques liés aux jeux électroniques et à l'utilisation excessive des réseaux sociaux.
Cette semaine a également été marquée par l'organisation d'ateliers de sensibilisation destinés aux élèves, consacrés à plusieurs thèmes, notamment l'importance d'une alimentation saine, la prévention de l'obésité, les risques liés aux réseaux sociaux, la prévention contre les substances psychotropes, ainsi que l'importance de la pratique sportive.
Parallèlement à ces activités, des cadres de la direction de la Santé, en coordination avec des cadres de la direction de l'Education, ont animé des émissions radiophoniques diffusées par sur la Station régionale de Relizane, consacrées à la santé scolaire et aux principaux comportements sanitaires à adopter afin de prévenir diverses maladies et fléaux sociaux.
Cette manifestation a contribué à renforcer la culture de la prévention sanitaire chez les élèves des établissements éducatifs et à ancrer chez eux de saines habitudes et de bons comportements, dans le but de les protéger contre les différents risques susceptibles de menacer leur santé physique, psychologique et mentale, a fait savoir la même source.

R. R.

TISSEMSILT

Plusieurs projets bientôt mis en service

Dans le cadre du développement social et économique, plusieurs projets et infrastructures relevant des secteurs de l'agriculture, des sports et des travaux publics devront être réceptionnés et mis en service, prochainement dans la wilaya de Tissemsilt. C'est ce qu'a annoncé, hier, la cellule d'information et de communication de la wilaya.



Ace titre, la même source a précisé que dans le secteur de l'agriculture « un silo de stockage de céréales situé dans la zone de Sidi-Mansour, dans la commune de Khemisti, sera prochainement mis en exploitation ». Soulignant que la réalisation de cette infrastructure, dont les travaux sont actuellement en phase finale, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'augmentation des capacités de stockage des céréales et du rapprochement de ces infrastructures des agriculteurs.
Selon la même source, cette infrastructure dispose d'une capacité de stockage de 20.000 tonnes, ce qui permettra de renforcer les capacités de stockage de la wilaya, en plus des six centres de proximité déjà entrés en service. Ces installations permettront de conserver les récoltes dans des conditions techniques modernes et sûres, tout en offrant aux agriculteurs des espaces proches pour la livraison de leurs productions.
En outre, dans le secteur des sports, une piscine semi-olympique, située au chef-lieu de la wilaya, réalisée sous la supervision de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), devra également entrer en exploitation prochainement. Cette infrastructure constituera un apport important dans le domaine des équipements sportifs de la wilaya, en permettant aux jeunes et aux amateurs de natation de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions. Le secteur sera également renforcé par trois terrains de proximité implantés dans les communes de Khemisti, Larbaa et Theniet El-Had, a indiqué la même source, soulignant que ces projets ont été financés dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), ainsi que du programme de soutien au développement social et économique. Les travaux de pose du gazon artificiel ont déjà débuté dans ces infrastructures. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du renforcement des équipements sportifs de proximité et permettront d'encadrer les activités sportives au niveau des communes dans de meilleures conditions, selon la cellule de communication de la wilaya.
Dans le secteur des travaux publics, la réception d'un tronçon du projet de dédoublement de la route reliant les communes de Layoune et de Youssoufia, sur une distance de 10 kilomètres, est également prévue. Les travaux de revêtement de ce tronçon routier d'une couche de béton bitumineux et de l'installation d'une glissière en béton séparatrice ont déjà commencé, note-t-on.
Une fois mis en service, cette voie de communication devra contribuer à faciliter la circulation, à améliorer sa fluidité et à réduire la pression sur le trafic routier entre les deux communes.
La même source a, par ailleurs, indiqué qu'une salle de soins dans la commune de Layoune, réalisée dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique, a été récemment mise en service.

R. R.

LUTTE CONTRE L'AVANCÉE DES SABLES À TIMIMOUN

Les services forestiers se mobilisent contre la désertification

LES SERVICES des forêts de la wilaya de Timimoun déploient d'intenses efforts afin de freiner le phénomène de désertification et d'ensablement au niveau des périmètres agricoles, des ksour et des groupements résidentiels. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la Conservation des forêts de la wilaya.
A ce propos, M. Zenagui Abdelhafid, conservateur des forêts de la wilaya a indiqué à l'APS que ces actions englobent notamment la fixation mécanique des sables au moyen de palissades en palmes pour freiner l'avancée des dunes, localement connues sous la désignation « d'Afrag » ou « Essed », permettant de piéger et bloquer la progression dunaire, mais aussi la plantation d'arbres xérophytes constituant des barrières naturelles pour empêcher le déplacement des sables vers les zones agricoles et urbaines.
Précisant également que des opérations de clayonnage et de fixation mécanique des sables par le quadrillage en palmes sèches ont été inscrites et réalisées, d'année en année, dans les communes de Talmine, Tinerkouk, Ksar-Kaddour, Ouled-Aïssa et Cherouine.
De même, des ceintures vertes comme barrières végétales ont été réalisées au ksar Belghazi dans la commune de Deldoul, en plus de l'introduction d'essences fruitières résistante au stress hydrique et à l'ensablement, réparties sur une superficie de 100 hectares à travers 10 communes, au profit de plus de 700 agriculteurs.
Une barrière végétale protectrice a été réalisée autour de la zone humide de l'oasis d'Ouled-Saïd a, en outre, été réalisée comme expérience pilote usant de la technique de fixation des sables, dans le cadre d'une campagne de volontariat, en coordination avec l'Institut national de recherche forestière (station d'Adrar).
Une commission locale constituée de divers partenaires et de représentants des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'environnement et de l'agriculture, a, par ailleurs, été créée avec pour mission de coordonner et suivre les différents programmes et projets de lutte contre la désertification.
En parallèle des interventions sur le terrain, les services forestiers s'investissent pleinement dans la sensibilisation et la vulgarisation ainsi que l'implication de la société civile, soulignant la gravité du phénomène et la nécessité de maintenir les campagnes de boisement afin de protéger les systèmes écologiques, sécuriser les communautés locales et préserver l'infrastructure et l'économie.

R. R.

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE LU À BÉJAÏA

Une semaine de passion pour les lettres

Béjaïa vibre, depuis hier, samedi, au rythme de la littérature. La ville côtière de Yema Gouraya accueille pour plus d'une semaine le Festival national du livre lu, un événement d'envergure placé sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts. Ainsi, jusqu'au 5 octobre 2026, la Bibliothèque de lecture publique Tahar-Amirouche d'Amriw devient le cœur battant de cette manifestation inédite.

Organisé par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, cet événement se déroule sous le slogan évocateur : « Pour que nos livres aient une autre vie ». Plus qu'une simple exposition littéraire, l'initiative se veut un hymne au partage et à la transmission intergénérationnelle, redonnant ses lettres de noblesse au livre imprimé.

La cérémonie d'ouverture officielle a réuni un parterre de choix : écrivains, poètes, intellectuels et amoureux des belles-lettres venus des quatre coins du pays. L'événement est également marqué par le lancement officiel de la plateforme numérique nationale « Kotoubouna » (Nos livres). Ce nouvel outil, chapeauté par le ministère, permet aux passionnés d'enregistrer leurs ouvrages afin de les échanger, de les offrir ou de dénicher des perles rares.

La Direction de la culture et des arts de Béjaïa lance ainsi un appel vibrant à tous les écrivains, étudiants, clubs de lecture, associations et acteurs culturels locaux. L'objectif est clair : s'approprier cette initiative pour faire circuler le savoir et insuffler une nouvelle vie aux livres entre les mains des lecteurs.

N. B.



SAINT-PÉTERSBOURG

Bendouda plaide pour le respect des spécificités culturelles

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a appelé, lors de sa participation à la 12e session du Forum international des cultures unies de Saint-Pétersbourg, à promouvoir un dialogue civilisationnel fondé sur le respect des spécificités culturelles et de la souveraineté des Etats, indique, samedi, un communiqué du ministère.

Intervenant sur les enjeux liés à l'identité et au patrimoine, la ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la préservation de sa mémoire et à la valorisation de son patrimoine culturel.

La ministre a également mis en avant la diversité culturelle du pays, considérée comme un élément de sa souveraineté et de son identité, rappelant ses inscriptions au patrimoine mondial et immatériel de l'UNESCO.

«L'Algérie, au nom de sa souveraineté culturelle, rejette la thèse appelant à une assimilation totale à l'autre et adopte une vision qui distingue avec discernement entre l'anticolonialisme en tant qu'acte de domination et le refus de toute hostilité envers la culture en tant que produit humain et civilisationnel», a expliqué Mme Bendouda, ajoutant que «notre responsabilité aujourd'hui consiste à défendre notre identité culturelle et à valoriser notre patrimoine».

La ministre a également mis en avant la diversité culturelle de l'Algérie, qu'elle a qualifiée de «rempart pour sa souveraineté et son identité». Et d'ajouter que l'Algérie considère la «souveraineté culturelle» comme «le droit de l'Etat à préserver sa mémoire», rappelant que le pays «compte actuellement sept sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que 13 éléments algériens inscrits au patrimoine culturel immatériel».

S'agissant du Forum international des cultures unies de Saint-Pétersbourg, Mme Bendouda a estimé qu'il constitue «une plateforme à travers laquelle nous affirmons que la souveraineté ne saurait être complète sans la capacité de protéger les spécificités face à la mondialisation culturelle».

A. B. / Agence



TLEMCEN

Meddahi insiste sur l'importance d'investir dans les artisans à travers

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a insisté, jeudi à Tlemcen, sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des artisans et de multiplier les programmes de formation et de qualification à leur profit, en tant qu'acteurs essentiels à la préservation du patrimoine culturel et artisanal national, au développement de l'artisanat traditionnel, ainsi qu'à la promotion de la destination touristique algérienne et des produits artisanaux. Lors de sa visite à plusieurs structures relevant de son secteur au Palais «El-Mechouar», au centre-ville de Tlemcen, Mme Meddahi a souligné que les responsables du secteur «doivent accompagner les artisans et investir dans cette ressource humaine en les formant et en leur apportant différents types de soutien», insistant sur la nécessité d'étendre cet accompagnement aux zones reculées. Elle a également appelé à organiser des sessions de formation au profit des femmes artisanes dans les zones rurales, notamment celles disposant de savoir-faire traditionnels authentiques, afin de valoriser leurs compétences, de développer leurs produits et de les transformer en activités économiques durables.

Dans ce contexte, la ministre a insisté sur l'importance d'associer les artisans aux différentes expositions et manifestations dédiées à l'artisanat, en Algérie comme à l'étranger, en veillant notamment à mettre en valeur le costume traditionnel algérien, considéré comme l'un des éléments emblématiques de l'identité nationale et une vitrine du patrimoine culturel. Mme Meddahi a en outre souligné que l'Algérie «possède une civilisation ancienne et une culture riche dont nous sommes fiers «, affirmant que la valorisation de ce patrimoine culturel et artisanal «contribuerait à promouvoir la destination touristique algérienne et à faire connaître sa diversité et son authenticité».

R.C

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES À ALGER

Redécouvrir le 7e Art algérien avec le Mapping vidéo



LA MANIFESTATION culturelle « Cinéma sous les étoiles et l'art du Mapping vidéo », a été ouverte vendredi soir au parc de loisirs Fantasia Land, à El Achour, avec la projection en plein air de « Taxi El Mekhfi », le classique de Benamar Bakhti.

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma, en coordination avec le studio «Audio Visual and Electronic Experiences» AVEE, l'événement, qui se poursuivra jusqu'au 2 octobre, propose une relecture visuelle du film à travers les techniques du mapping vidéo.

Façades, monuments et structures architecturales deviennent ainsi des supports de projections animées, créant une nouvelle interaction avec l'œuvre cinématographique. L'initiative vise également à moderniser les modes de diffusion et de valorisation du patrimoine cinématographique algérien.

Cet événement vise ainsi à conjuguer «le septième art, le patrimoine culturel, les technologies immersives et la création numérique», a expliqué le directeur du CADC, Zineddine Arkab.

Dans une relecture artistique d'un grand classique du cinéma algérien, cette expérience inédite va permettre au public d'apprécier une «approche artistique innovante» qui «associe, la projection cinématographique aux techniques de projections lumineuses et numériques», a-t-il ajouté.

Réalisé en 1989 par Benamar Bakhti sur un texte de sa plume, «Taxi El Mekhfi» relate en 90 minutes, le récit d'un groupe de gens, qui cherche à rejoindre Alger en vain car ne trouvant pas de bus.

Face à cette situation, le groupe se tourne alors vers le propriétaire particulier d'un véhicule délabré qui accepte de les embarquer tous, donnant ainsi le départ à une aventure au cours de laquelle vont se succéder de nombreuses péripéties et plusieurs situations à rebondissements.

Le long métrage, qui avait rassemblé une pléiade de comédiens et d'acteurs, a rappelé le souvenir de plusieurs artistes disparus, à l'instar de Yahia Benmabrouk, Ouardia Hamitouche, Hamza Feghouli, Rachid Fares, Abou Djamel, Himoud Brahimi (Momo), Ahmed Benaïssa, Aziz Degga, Osman Benchikh, Mustapha Preure, Sissani, Fawzi Saichi et Aziz Anik (Mimiche).

Le nombreux public a hautement apprécié la métamorphose des surfaces tridimensionnelles en supports de projection animés, où façades d'édifices, monuments et structures architecturales sont ainsi devenus de véritables écrans en mouvement, servant de support à des créations visuelles, en lien avec les contenus du film.

La manifestation «Cinéma sous les étoiles et l'art du Mapping video» s'inscrit dans une dynamique visant à «moderniser les modes de diffusion et de valorisation du patrimoine cinématographique algérien», a précisé le directeur du CADC.

A travers cette nouvelle expérience proposée au public, «mémoire collective et modernité technologique se rencontrent, pour ouvrir de nouvelles perspectives d'interaction avec les œuvres cinématographiques nationales», a conclu M. Zineddine Arkab. **A. B. / Agence**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CHAHID MOSTEFA BEN BOULAID BATNA 2

VICE-RECTORAT DU DEVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
NIF : 0 015 0523 90183 46

Avis D'Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales N°10/VRDPO/UB2/2026 Après l'infructuosité de AAO N°03/VRDPO/UB2/2026

L'Université **Chahid Mostefa Ben Boulaid Batna 2** lance une **Avis D'Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales** ayant pour objet :

Acquisition d'équipements pour les laboratoires pédagogique de l'université de Batna 2.

LOT N° 01	Acquisition des Paillasses
LOT N° 02	ELECTRONIQUE
LOT N° 03	MESURES ELECTRIQUES
LOT N° 04	ASSERVISSEMENT ET REGULATION
LOT N° 05	AUTOMATISME
LOT N° 06	ELECTRONIQUE DE PUISSANCE ET ENTRAINEMENT ELECTRIQUE
LOT N° 07	SCHEMAS ET APPAREILLAGES
LOT N° 08	CAPTEURS ET LOGIQUE
LOT N° 09	HYDRAULIQUE
LOT N° 10	Génie Chimique et pharmaceutique
LOT N° 11	Phénomène de transfert et Pilot

NB : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots et que le service contractant a le droit d'attribuer un ou plusieurs lots au soumissionnaire le mieux disant.

Toutes personnes physiques ou morales titulaire d'un registre de commerce en tant que fabriquant, importateur ou grossiste exerçants dans le champ d'activité objet du présent appel d'offres, qualifiées et disposants des capacités juridiques, financières, techniques, et réglementaires, conformes à la législation Algérienne, intéressés par le présent Avis D'Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales , peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés (**Rectorat, Bureau de suivi des marchés, 1er étage**), Université Chahid Mostefa Ben Boulaid Batna 2, Route de Constantine, **Fesdis-Batna**, contre une somme de Cinq milles dinars (5000 DA), non remboursable, payables en espèces auprès de la sous-direction des finances (**REGISSEUR**) au Rez-de-chaussée du Rectorat, Université Chahid Mostefa Ben Boulaid Batna 2, 05078 Fesdis - Batna.
Les soumissions doivent être accompagnées des documents prévus par la réglementation :

I- Le dossier de candidature comprend :

1- La déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle du cahier des charges).
2- La déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle du cahier des charges).
3- Une copie du registre de commerce électronique portant l'activité relative à l'objet du cahier des charges.
4- Une copie du statut pour les sociétés commerciales.
5- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
6- Une copie de délégation de signature, si nécessaire.
7- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité.
8- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité.
9- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux en cours de validité, pour les personnes morales de l'année 2024ou 2025.
10- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou échéancier avec la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.

II- L'offre technique comprend :

1-La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et visée ;
2-Le mémoire technique justificatif dûment rempli, signé, daté et visé ;
3-L'engagement dûment rempli, signé, daté et visé établi selon le modèle du cahier des charges portant le délai d'exécution , la garantie et le service après-vente;
4-Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté) et son paraphe sur chaque page ;

5-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (catalogues, CD …, etc.).
Il est à préciser que :
-tous les documents présentés, doivent être en cours de validité, sous peine de rejet de l'offre ;

III- L'offre financière comprend :

1- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, datée et visée ;
2- Le Bordereau des prix unitaires dûment visé, signé, daté et remplie en lettres et en chiffres par le soumissionnaire,
3- Le Détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment visé, signé, daté et remplie en lettres et en chiffres par le soumissionnaire.

L'offre préparée par le soumissionnaire, ainsi que toutes correspondances, rapports et documents concernant l'offre, échangés entre l'administration et le soumissionnaire, seront rédigés en langue Arabe et/ou en langue étrangère (française ou anglaise).

Le dossier de Candidature, l'offre Technique et l'offre Financière sont insérés dans des enveloppes séparées et scellées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de Candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière », selon le cas. Ces enveloppes (**E1, E2, E3**) sont mises dans une autre enveloppe **cachetée (scellée) et anonyme, comportant la mention** «Avis D'Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales **N° 10./VRDPO/UB2/2026 – Acquisition d'équipements pour les laboratoires pédagogique de l'université de Batna 2.» A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.**

Un délai de **Quinze (15) jours** est accordé aux soumissionnaires pour répondre au cahier des charges et ce, à compter de la date de la première parution de l'appel d'offre à l'université et sur les Journaux. **La date de dépôt des offres est fixée au Quinzième 15ème) jour avant 11 h 00 à compter de la date de publication.**
La date d'ouverture des plis est fixée le jour de dépôt des offres à **11h00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et à la même heure.

***Les soumissionnaires resteront engagées par leur offre par une durée de 90+15 jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.**

Déposé à :

MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CHAHID MOSTEFA BEN BOULAID BATNA 2
RECTORAT, BUREAU DE SUIVI DES MARCHES, 1er ETAGE
53 ROUTE DE CONSTANTINE 05078 – FESDIS–BATNA

Le Jeune Indépendant du 27/09/2026 / ANEP 2616031928

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

IINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE DAR EL BEIDA

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ولاية الجزائر
ديوان الترقية والتسيير العقاري
الدار البيضاء

NIF: 000016001140661

AVIS DE RESILIATION AUX TORTS EXCLUSIFS

DECISION N° 1667 DG 2026 Du:.....23 SEP 2026

Portant Résiliation Aux Torts Exclusifs De L'entreprise« SPA HOURIA SERVICE » Du marché de réalisation en tous corps d'état du projet des 318 Logements promotionnels aidés avec 60 commerces, 20 services et 18 logements promotionnels libres sis à EL Kahla, commune de Birtouta – Wilaya d'Alger (Lot N°02: 160/318 Logements LPA (96 F3+64 F4) + 30 commerces + 10 services + 08 logements promotionnels libres.

- Vu le décret exécutif n°**76/143** du **23/10/1976**. modifié et complété, portant création des Offices de Promotion et de Gestion Immobilière.
- Vu le décret exécutif **N°51 Du 16/07/2025** portant la nomination de **MONSIEUR FAYÇAL ZITOUNI** en qualité du directeur général de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida / Wilaya D'Alger.
- Vu le décret présidentiel n°**15/247** du **16 Septembre 2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.
- Vu le Marché visé par la commission des marchés de l'office de promotion et de gestion immobilière de Dar El Beida, sous le **N°22/2023** du **01/06/2023** portant la réalisation en tous corps d'état du projet des 318 Logements promotionnels aidés avec 60 commerces, 20 services et 18 logements promotionnels libres sis à EL Kahla, commune de Birtouta – Wilaya d'Alger (**Lot N°02: 160/318 Logements LPA (96 F3+64 F4) + 30 commerces + 10 services + 08 logements promotionnels libres**). Conclu avec l'entreprise **«SPA HOURIA SERVICE»** dont le siège social sis à **CITE AMOR BOURSSAS N°25 KOUBA – ALGER**.
- Vu l'**ODS N°01** ayant pour objet la notification du marché et le démarrage des travaux de réalisation, notifié à l'entreprise le **15/06/2023** sous le N° **095/SEM/DMO/DG/2023**.
- Vu l'**ODS N°02** ayant pour objet la notification des journées d'intempéries (Pluie – **32 jours**), notifié à l'entreprise le **16/10/2024** sous le N° **99/SEM/DMO/DG/2024**.
- Vu l'**ODS N°03** ayant pour objet la notification des journées d'intempéries (**98 jours**), notifié à l'entreprise le **12/03/2025** sous le N° **32/SEM/DMO/DG/2025**.
- Vu l'expiration du délai contractuel en date du **25/03/2025** (Après glissement du aux intempéries), et le non-achèvement des travaux dans le délai de réalisation accordé au marché (**17 Mois**).
- Vu La Visite Du L'huissier de justice en date **26/04/2026**.
- Vu La Visite Du L'huissier de justice en date **21/05/2026**.
- Vu la mise en demeure N°01 parue dans les journaux nationaux le **07/06/2026.**
- Vu le retard important enregistré, pour achevé les travaux du projet suscité et le non-respect des instructions et des recommandations du maitre d'ouvrage.
- Vu le non-respect des engagements contractuels du marché.
- Vu La Visite Du L'huissier de justice en date **19/07/2026**.
- Vu La Visite Du L'huissier de justice en date **08/09/2026**.
- Vu la mise en demeure N°02 parue dans les journaux nationaux le **16/09/2026**.
- Vu l'expiration du délai de la deuxième mise en demeure N°02 (**72 Heures**).
- Vu La Visite Du L'huissier de justice en date **20/09/2026**.
- Vu le préjudice causé à l'OPGI de Dar El Beida (Les frais de l'ANEP, les frais des poursuites judiciaires, les frais de suivi du bureau d'étude, et les malfaçons recensées sur le chantier, tous les frais du nouveau lancement) seront à la charge de l'entreprise « **SPA HOURIA SERVICE** ».

D E C I D E

Est résilié **AU TORD EXCLUSIF** de l'entreprise « **SPA HOURIA SERVICE** » dont le siège social sis à **CITE AMOR BOURSSAS N°25 KOUBA – ALGER**, titulaire du marché portant la réalisation en tous corps d'état du projet des 318 Logements promotionnels aidés avec 60 commerces, 20 services et 18 logements promotionnels libres sis à EL Kahla, commune de Birtouta – Wilaya d'Alger (**Lot N°02: 160/318 Logements LPA (96 F3+64 F4) + 30 commerces + 10 services + 08 logements promotionnels libres**), approuvé par la commission des marche public de l'Office sous le **N°22/2023** du **01/06/2023**.

Le Jeune Indépendant du 27/09/2026 / ANEP 2616031910

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 71 / DEP/2026

NIF: 001315019036056

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour **la Réalisation d'une cantine scolaire de 200R à l'école ALI MAKHLOUF commue de FREHA**

Le présent appel d'offres national ouvert s'adresse aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie **UNE (I)** et plus en bâtiment comme activité principale, sont autorisé a soumissionner.
Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **Direction des Equipements Publics, boulevard STITI ALI TIZI-OUZOU (bureau N°41).**

En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes : (conformément à **l'article 1.10** du **cahier des charges)**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dont des enveloppes séparé et cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise,la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention «dossier de candidature », «l'offre technique » et « l'offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermé et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-Appel d'offre N°**71/DEP/2026 Réalisation d'une cantine scolaire de 200R à l'école ALI MAKHLOUF commue de FREHA**

Qui sera déposée et adressée à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI ALI **(Bureau N°41).**

La durée de préparation des offres et fixé à **DIX (10)** jours à compter de la date de la 1ére publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes **(10h30mn).**

Si, le jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de fera en séance publique, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **onze (11h00)** heure au **siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant du 27/09/2026 / ANEP 2616031920

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics
et des Infrastructures de Base
Direction des travaux publics
De la wilaya Tipasa
Service de développement des
infrastructures routières

وزارة الأشغال العمومية
والمنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية
لولاية تيبازة
مصلحة تنمية منشآت الطرق

Mise en demeure N° 02

*Conformément aux dispositions du marché, approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya de Tipasa, n° 11/2026 du 20/07/2026, portant : «**Lot 02 ; Aménagement et revêtement route reliant CW14-Hadadoua-Khirnass sur 10Kms aménagement de la section reliant Bouiche à Hdadoua-Khirnass sur 7,6Kms.** »*

*Conclu entre l'entreprise L'entreprise **EURL LAMIS SAHRAA** et Monsieur le Wali de la wilaya de Tipasa, représenté par la Directrice des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa.*

- *Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 58/2026 du 20/07/2026.*
- *Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.*
- *Vu l'abandon du chantier par l'entreprise.*

Article 01 :

*L'entreprise **EURL LAMIS SAHRAA** élisant domicile à **Rue 20Août 55 N°125 local 01 Sidi Rached, Tipasa,** est mise en demeure de lancer les travaux et de mettre en place sur le chantier les moyens humains et matériels adéquats, afin d'honorer ses engagements contractuels.*

Article 02

*Un délai de **Quarante Huit (48) Heures** est accordé à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y conformer, faute de quoi une deuxième mise en demeure sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ALGER

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOLOGHINE – IBN

NIF : 0997162497141603

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi 23-12 du 05 aout 2023, fixant les règles générale relative au marchés public et au disposition des articles 65-82 de décret présidentiel n° 15-247 du 15 septembre 2015 ,portant règlementation des marché publics et des délégation des services public , un avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres, ouvert avec exigence de capacité minimal n°06/2026,,portant sur l'approvisionnement en réactifs de laboratoire au profit de l'établissement public hospitalier BOLOGHINE IBN ZIRI, répartis en seize lot (16) lots séparés

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière les lots attribués provisoirement selon

Le tableau ci-dessus :

N° lot	soumissionnaire	Note technique	Montant min en ttc	Montant max en ttc	délai de livraison
01	SARL BIO INTERACTION ALGERIE	100 pts	13 934 891.91	14 774 050.87	4 jours
02	SARL IMD LABORATOIRE	100 PTS	5 355 000.00	5 950 000.00	4 jours
03	Infructueux				
04	Infructueux				
05	SARL IMD LABORATOIRE	100 PTS	12 234 600.00	17 114 500.00	4 jours
06	SARL IMD LABORATOIRE	100 PTS	192 000.00	312 000.00	4 jours
07	SARL SYSLAB	98 PTS	1 021 551.93	1 352 454.07	5 jours
08	SARL IMC	97 PTS	4 383 216.44	6 160 804.62	05 jours
09	SARL IMC	96 PTS	635 651.35	898 237.70	05 jours
10	Infructueux				1 jour
11	EURL FLAMME MED	100 PTS	10 934 136.50	11 999 875.00	
12	SARL BIO INTERACTION ALGERIE	100 PTS	488 200.00	679 400.00	4 jours
13	Infructueux				1 jour
14	Infructueux				1 jour
15	SARL IMD LABORATOIRE	100 pts	1 020 404.00	1 478 136.00	1 jour
16	Infructueux				

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marché publics de la wilaya, dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis et conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés public et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE BOUGUIRAT
COMMUNE DE SIRAT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 07/2026
N° d'Identification Fiscale 098427209000233

Conformément à l'article 52-53 du la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65, du décret présidentiel N°15-247 du 16 /09/2015 portantes réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
Le président de l'assemblée populaire communale de SIRAT informe L'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 07/2026 paru dans les quotidiens nationaux (الجزائر الجديدة **du** 24/08/2026)et(**Le jeune indépendant du** 24/08/2026) et dans les deux journaux électronique, et le bulletin officiel des marches de l'operateur public (BOMOP).concernant les projet suivant :

LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF

Et après analyses et jugements des offres le 14.09.2026, le marché ont été Attribués provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Nom de l'entreprise	Montant	Note O.T	Délai d'exécution	OBS
LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF	BELKALAI HAMID	17 853 570.00DA	60	45 JOURS	OFFRE UNIQUE QUALIFIER

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du pèsent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément à l'article 56 du la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 /09/2015 portantes réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours et prorogée au jour ouvrable suivant
Les autres soumissionnaires intéressé sont invité de se rapprocher de nos services au plus tard 03 jours à compte du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire afin de prendre connaissance des résultait détaille de leurs offres techniques et financières.

République algerienne democratique populaire

Wilaya :tipaza

Daira :cherchell

Commune : sidi semiane

Nif : 098542409588914

Mise en demeure N° 01

Le président de l'assembléé populaire communale de SIDI SEMIANE

-vu le marché n° 02 du 20-05-2026 du projet : lot N° 01 :Aménagement des pistes du douar TIFES- SIDI EL DJILALI.

-vu l'ordre de service N°01/26 du 21-05-2026 .

-En raison de l'expiration des délais et du manque total des moyens humains et matériels sur chantier et le non respect du planing d'éxécution des travaux.

L'enteprise :EURL COTRAVO-ACHOURI AISSA

Situee à la Zone urbaine G.P 07 Ilot 26 GOURAYA

A l'effet de procéder ,dans un délai de huit (08) jours , a' compter de la date de la premiére parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou les presses éléctronique:

-A renfocer le chantier en moyens humains ,matériels et les matériaux de réalisation.

-A appliquer le systéme d'équipe 8x3 ,selon l'article 09 du marché n° 02 du 20-05-2026 .

-A accélérer la cadence des travaux de réalisation.

Passant ce délai et faute par l'entreprise de ne se conformer pas aux prescriptions réglementaires,le maitre d'ouvrage se réserve le droit de prononcer les mésures coercitives prévues par la réglementation des marché publics, regissant le marché et les dispositions contractuelles en la matière

ÉLIMINATOIRES CAN 2027- ALGÉRIE - ZAMBIE (3-1)

Les Verts de Hemdani démarrent fort, mais laissent encore des questions en suspens

Pour sa première apparition sous la direction de Brahim Hemdani, l'Algérie a pris le meilleur sur la Zambie (3-1) et lancé sa campagne de qualification pour la CAN 2027 de la meilleure des manières sur le plan comptable. Derrière ce succès, les Fennecs ont surtout affiché un visage séduisant dans le secteur offensif, porté par une génération décomplexée. Mais les imperfections apparues après la pause rappellent que le nouveau sélectionneur dispose encore de plusieurs réglages à effectuer.

Une nouvelle page s'est ouverte pour l'équipe nationale. Après une Coupe du monde conclue en seizièmes de finale face à la Suisse, l'Algérie repart avec un nouvel entraîneur et, surtout, l'ambition de donner davantage de place à une génération appelée progressivement à prendre le relais. Pour cette première sortie de l'ère Brahim Hemdani, le changement s'est d'abord manifesté dans l'attitude. Les Fennecs ont abordé la rencontre avec beaucoup d'allant, cherchant rapidement à porter le danger dans le camp adverse. Cette volonté d'attaquer a été récompensée presque immédiatement.

Il n'aura fallu que deux minutes à Hadjam pour faire trembler les filets zambiens. Profitant d'une situation favorable, le latéral algérien a surpris Mwanza depuis un angle difficile et donné l'avantage aux siens (1-0, 2e). Une ouverture du score précoce qui a immédiatement placé les Algériens dans une position idéale. La suite de la première période a confirmé cette impression. L'Algérie a installé le jeu dans le camp zambien et a pu compter sur la mobilité de ses joueurs offensifs. Ibrahim Maza, très disponible entre les lignes, a régulièrement cherché à accélérer les séquences. Belloumi, de son côté, a apporté de la variété dans les derniers mètres, tandis que Chaïbi a participé à l'animation et aux tentatives algériennes. Belloumi aurait pu doubler la mise à la 10e minute, avant que Maza ne se mette à son tour en évidence deux minutes plus tard. L'Algérie avait alors le contrôle du match et semblait en mesure de creuser rapidement l'écart. La sortie d'Amine Gouiri, touché à la 19e minute et remplacé par Chiakha, est toutefois venue perturber les plans initiaux de Hemdani. Malgré ce changement forcé, les Verts ont continué à avancer et à exercer une pression importante sur la défense adverse. Ils auraient d'ailleurs pu rejoindre la pause avec un avantage plus conséquent. La tentative de Chaïbi, qui est passée tout près du poteau à la 31e minute, a notamment illustré une première période durant laquelle les occasions n'ont pas manqué, mais où la finition a parfois fait défaut.



L'INEFFICACITÉ, PREMIER AVERTISSEMENT

C'est précisément cette difficulté à transformer la domination en avantage confortable qui a donné une autre tournure à la rencontre après la pause. L'Algérie a continué à se procurer des situations. Zorgane, dès la 53e minute, puis Amoura à deux reprises, ont eu la possibilité de permettre aux Fennecs de prendre le large. Mais les occasions ont été laissées en chemin. Cette inefficacité a finalement offert une possibilité inattendue à la Zambie. À la 58e minute, Sakala a profité d'un espace dans la surface algérienne pour remettre les deux équipes à égalité. Son tir croisé n'a laissé aucune chance à Mastil, permettant aux Chipolopolos de revenir à 1-1. Cette égalisation est venue rappeler une réalité que le score final pourrait quelque peu masquer : l'Algérie a encore besoin de gagner en maîtrise. Lorsque le rythme s'est accéléré et que les espaces sont apparus, le bloc algérien a parfois perdu de sa cohérence. Les transitions défensives n'ont pas toujours été parfaitement négociées et certaines pertes de balle ont exposé une arrière-garde insuffisamment protégée. Pour Hemdani, il s'agit probablement de l'un des principaux enseignements de cette première rencontre. L'idée d'un football offensif et ambitieux peut produire des séquences séduisantes, mais elle nécessite parallèlement une organisation suffisamment solide pour éviter que les prises de risque ne deviennent une faiblesse.

MAZA, LE VISAGE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'Algérie a cependant eu le mérite de ne pas s'installer dans le doute après l'égalisation. Au contraire, la réaction a été rapide. Et une nouvelle fois, Ibrahim Maza a pris ses responsabilités. À la 67e minute, le milieu offensif a redonné l'avantage aux Fennecs grâce à une frappe puissante au premier poteau. Une réalisation qui est venue récompenser son activité et son influence sur le jeu algérien. Maza a ensuite ajouté une autre dimension à sa prestation. À la 74e minute, il a trouvé Anis Hadj Moussa, entré quelques instants auparavant, grâce à une remise particulièrement inspirée. L'ailier du PSV Eindhoven a conclu l'action de près et porté le score à 3-1. En quelques minutes, l'Algérie avait donc transformé une situation devenue incertaine en succès maîtrisé au tableau d'affichage. Cette séquence constitue probablement l'un des motifs de satisfaction majeurs de la soirée. Elle montre que les Fennecs disposent désormais de plusieurs joueurs capables de créer une différence par leur technique, leur vitesse d'exécution ou leur capacité à prendre des initiatives dans les zones dangereuses.

UN POTENTIEL OFFENSIF ÉVIDENT

La victoire contre la Zambie permet ainsi à Hemdani de disposer d'une première base de travail intéressante. L'animation offensive a montré des ressources importantes. Maza a confirmé son influence, Belloumi a apporté de la créativité, Chaïbi s'est montré disponible et Hadj Moussa a immédiatement pesé après son entrée. Amoura, malgré son manque de réussite dans certaines situations, reste également une menace constante par ses appels et sa capacité à attaquer la profondeur. Cette diversité constitue un atout pour une équipe qui cherche à renouveler son visage. Mais cette richesse offensive devra désormais être accompagnée d'une progression dans les autres secteurs. La première sortie de l'ère Hemdani a notamment mis en évidence trois axes de travail : l'efficacité devant le but, la maîtrise des temps faibles et l'équilibre entre les lignes. L'Algérie aurait pu tuer le match beaucoup plus tôt. Elle a également concédé une égalisation alors qu'elle semblait contrôler la rencontre. Ces deux éléments constituent des rappels utiles pour la suite. Il serait évidemment prématuré de tirer des conclusions définitives après une seule rencontre. Une nouvelle équipe ne se construit pas en quelques jours et les automatismes doivent encore se mettre en place. Mais cette victoire possède une valeur particulière pour Hemdani : elle lui permet de commencer son mandat avec un résultat positif tout en révélant plusieurs joueurs susceptibles de jouer un rôle important dans son projet. Le plus intéressant sera désormais de voir si cette équipe parvient à reproduire son enthousiasme offensif tout en gagnant en constance et en discipline collective. Face à la Zambie, les Fennecs ont montré deux visages : celui d'une équipe capable de produire du jeu et de faire parler son talent, mais aussi celui d'un collectif encore perfectible lorsqu'il doit gérer un match après avoir pris l'avantage. Le premier résultat est encourageant.

Le véritable défi commence maintenant : faire de cette jeunesse prometteuse une équipe cohérente, régulière et capable de répondre aux exigences du haut niveau africain. L'ère Hemdani ne pouvait difficilement rêver meilleur départ au niveau du résultat. Reste à transformer cette première promesse en projet durable.

Par S. Ould Brahim



LE SÉLECTIONNEUR DE LA ZAMBIE RÉAGIT À LA DÉFAITE FACE À L'ALGÉRIE

« Mes joueurs ont été tétanisés »

FACE AUX VERTS, les Zambiens ont livré un match en deçà de leurs attentes. Venus en Algérie avec l'ambition « d'écrire l'histoire », les Chipolopolos ont finalement eu droit à une correction de la part des Verts, qui, sans être particulièrement brillants, ont su faire la différence au bon moment. Le sélectionneur de la Zambie, George Lwandamina, n'a d'ailleurs pas manqué de montrer son agacement après la rencontre. Alors qu'ils avaient cru remonter la pente après leur égalisation au retour des vestiaires, les Zambiens ont rapidement été refroidis par une équipe d'Algérie qui s'en est remise à son leader technique, Ibrahim Maza. Au four et au moulin, à la baguette comme à la finition, le jeune milieu a pris les choses en main. Maza a d'abord inscrit le deuxième but algérien de la soirée à Tizi Ouzou, avant de livrer une véritable galette à Anis Hadj Moussa pour permettre aux Verts de sécuriser définitivement leur victoire, après le doute provoqué par l'égalisation zambienne. À la suite de cette copie terne livrée par la Zambie, qui a surtout fait parler sa puissance physique en fin de rencontre, parfois à la limite, plutôt que son talent pur, le sélectionneur George Lwandamina n'a pas caché son agacement.

« Mes joueurs ont été tétanisés après le but du 2-1 et ont fini par craquer », a-t-il reconnu après la rencontre. Une réaction qui résume finalement le scénario vécu par les Chipolopolos : après avoir réussi à revenir au score et relancé leurs espoirs, ils ont progressivement perdu pied face à une équipe d'Algérie qui a su accélérer au moment décisif.

Remplaçant et furieux, Rayan Aït-Nouri viré par Brahim Hemdani !

C'était prévisible. Brahim Hemdani et son staff jouait leur crédibilité dans ce dossier. La réaction violente de Rayan Aït Nouri sur le banc, lors du match Algérie – Zambie (3-1) lui a valu son exclusion du groupe. Rayan Aït Nouri ne sera pas conservé. Le staff technique des Verts a statué pour le renvoi du latéral gauche après son comportement



La Fédération algérienne de football a officialisé ce samedi la libération de Rayan Aït-Nouri du rassemblement de l'équipe nationale. Dans son communiqué, la FAF indique : « Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé ce samedi de libérer le joueur Rayan Aït-Nouri du stage en cours de l'équipe nationale. L'international algérien retournera dans son club, Manchester City. »

Cette annonce intervient au lendemain de la victoire des Verts face à la Zambie (3-1), rencontre durant laquelle Aït-Nouri avait débuté sur le banc. Une première séquence filmér à la mi-temps montrait le joueur particulièrement agacé, gesticulant alors que Moussa Saïb et Ahmed Touba tentaient de le calmer. Une autre vidéo, relayée après la rencontre, a également alimenté les interrogations. Lors de l'échauffement, le latéral de Manchester City apparaît dans un échange très tendu avec un membre du staff algérien. Le ton monte nettement entre les deux hommes, sans toutefois aller jusqu'à une altercation physique. La FAF n'a cependant donné aucune raison officielle à cette libération dans son communiqué. Aït-Nouri ne participera donc pas à la suite du rassemblement et manquera notamment le déplacement face au Burundi.

Brahim Hemdani n'aura pas attendu longtemps avant de devoir gérer un premier petit malaise chez les Verts. Laissé sur le banc contre la Zambie (3-1), Rayan Aït-Nouri aurait très mal vécu la décision et aurait même refusé de repartir à l'échauffement en seconde période. Une attitude sur laquelle le nouveau sélectionneur a été interrogé après la rencontre. Pour sa première à la tête de l'Algérie, Hemdani avait décidé de faire un choix fort au poste de latéral gauche : titulariser Jaouen Hadjam au détriment d'Aït-Nouri. Une décision immédiatement récompensée puisque le joueur de Brighton a ouvert le score dès la 2e minute. Dès avant le coup d'envoi, les images du banc avaient montré un Aït-Nouri particulièrement contrarié, échangeant notamment avec Ahmed Touba. Mais c'est en seconde période que la situation se serait véritablement tendue. Selon plusieurs médias algériens, le joueur de Manchester City a d'abord été envoyé à l'échauffement. Après l'égalisation zambienne, le staff a modifié ses plans et lui a demandé de patienter. Une fois l'avantage repris grâce à Ibrahim Maza, Hemdani aurait de nouveau souhaité préparer son entrée. Aït-Nouri aurait alors refusé de repartir s'échauffer, malgré les interventions de membres du staff et de l'encadrement. Il n'est finalement pas entré en jeu. Interrogé après la rencontre, Hemdani a refusé d'alimenter la polémique tout en rappelant les règles collectives

« Je n'ai pas envie de parler d'un cas personnel. Notre mission ici est de servir l'équipe nationale et de défendre ses intérêts, rien d'autre. Si une situation anormale devait survenir, que ce soit en club ou en sélection, nous prendrions les mesures qui s'imposent. En tout cas en l'espèce y'a rien à dire sur la question. » La déception d'un joueur qui souhaite être titulaire peut évidemment s'entendre. Sa gestion reste en revanche essentielle dans un groupe, particulièrement au début d'un nouveau cycle où Hemdani doit installer son autorité et une nouvelle hiérarchie. D'autant que la concurrence de Hadjam ne sort pas de nulle part. Aït-Nouri ne compte que 105 minutes avec Manchester City cette saison et ses dernières grandes compétitions avec les Verts n'ont pas véritablement dissipé les interrogations. Déjà terne lors de la dernière CAN, il s'était également montré décevant lorsqu'il avait eu sa chance comme titulaire durant la Coupe du monde 2026. À l'inverse, Hadjam a saisi l'opportunité offerte par Hemdani en marquant et en livrant une prestation convaincante. L'épisode intervient alors que Mohamed Amoura a lui aussi affiché beaucoup de frustration contre la Zambie.Le sélectionneur a toutefois reconnu que les Verts avaient connu une période plus compliquée, notamment après l'égalisation de Fashion Sakala. Selon lui, le manque d'efficacité a permis aux Zambiens de revenir dans la partie.

« Nous avons créé des occasions, mais l'efficacité nous a fait défaut, ce qui a permis à la Zambie de revenir dans le match. Mais les joueurs sont restés concentrés par la suite et nous avons terminé la rencontre par une victoire », a-t-il expliqué. Le nouveau coach des Fennecs a par ailleurs profité de sa monté au micro pour donner plus d'informations concernant Amine Gouiri, sorti sur blessure tôt lors du match : « On est en alerte. On va attendre demain pour se prononcer. Il a une gêne au niveau du quadriceps de la cuisse gauche ». Hemdani a également évoqué la prestation de Mohamed Amine Amoura. L'attaquant algérien, titularisé face aux Chipolopolos, n'a pas trouvé le chemin des filets malgré une activité importante. Le sélectionneur assure néanmoins être satisfait de son rendement.

« Je suis satisfait du niveau d'Amoura. Il voulait marquer un but et c'est ce qui a provoqué sa déception. Je le comprends, car c'est un attaquant et sa mission est de marquer des buts », a-t-il indiqué. Hemdani a également rappelé qu'Amoura avait rejoint son club, l'OGC Nice, tardivement et avait ainsi manqué une partie importante de la préparation estivale. L'attaquant a disputé environ 70 minutes et a, selon son sélectionneur, « apporté ce qu'il fallait, notamment en première période ». Enfin, Hemdani s'est déjà projeté sur le prochain rendez-vous face au Burundi, mardi. Conscient de la difficulté liée au déplacement, il veut voir ses joueurs rester concentrés.

« C'est un long voyage. Notre objectif reste de prendre le maximum de points et nous visons le même résultat », a conclu le sélectionneur algérien.

En larmes, Amoura réconforté par ses coéquipiers

MOHAMED AMOURA a vécu une soirée paradoxale pour la première de Brahim Hemdani à la tête de l'Algérie. Double passeur lors de la victoire contre la Zambie (3-1), l'attaquant de l'OGC Nice a pourtant terminé la rencontre en larmes, rattrapé par sa frustration et une disette qui commence sérieusement à lui peser. Sur le papier, difficile de reprocher grand-chose au numéro 11 des Verts. Très remuant, directement impliqué sur deux des trois buts algériens, Amoura a largement contribué au succès des siens. Mais ses nombreuses occasions manquées et quelques sifflets entendus au Stade Hocine-Aït-Ahmed ont fini par prendre le dessus sur le reste. Amoura n'a eu besoin que de deux minutes pour se montrer décisif. Parfaitement lancé dans son match, il a servi Jaouen Hadjam dans la profondeur pour permettre à l'Algérie d'ouvrir le score. Après l'égalisation de Fashion Sakala en seconde période, l'ancien de Wolfsburg a encore fait parler sa qualité en servant Ibrahim Maza, auteur du 2-1 à la 67e minute. Anis Hadj Moussa s'est ensuite chargé de donner définitivement de l'air aux Verts. Le bilan individuel est donc largement positif. Pourtant, Amoura a également manqué plusieurs opportunités de marquer. Et surtout, un chiffre commence à devenir difficile à ignorer : cela fait désormais dix matchs qu'il n'a plus trouvé le chemin des filets avec l'Algérie. Une disette d'autant plus pesante que l'attaquant reste sur une CAN très décevante, une Coupe du Monde frustrée par une blessure, et a dû encaisser de très nombreuses critiques ces derniers mois. Au coup de sifflet final, toute cette pression semble être ressortie d'un coup. Amoura est apparu en larmes sur la pelouse, avant d'être entouré et réconforté par plusieurs de ses partenaires. Quelques sifflets descendus des tribunes après ses occasions manquées n'ont certainement pas aidé. Brahim Hemdani a toutefois immédiatement pris la défense de son attaquant en conférence de presse.



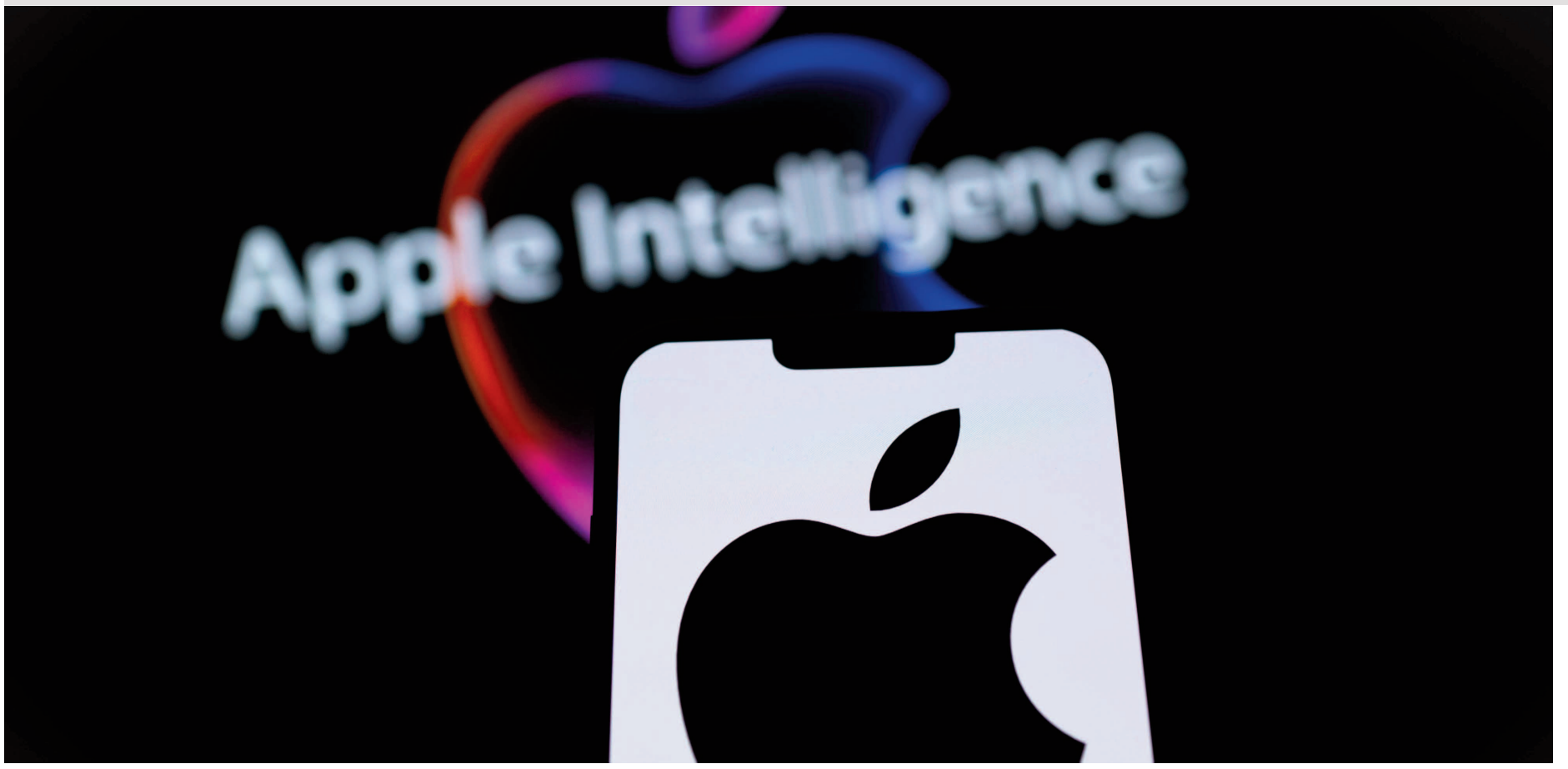
« Je suis satisfait de la prestation d'Amoura. Je pense que le fait de ne pas avoir marqué l'a rendu plus nerveux, mais il faut rappeler qu'il a repris la préparation tardivement avec son club. Il a joué 70 minutes et a apporté sa contribution, notamment en première mi-temps. C'est un attaquant et il sait que marquer fait partie de son rôle, mais je suis pleinement satisfait de sa prestation. » Avec 48 sélections et 19 buts, Amoura a déjà largement démontré son importance chez les Verts. Et ses deux passes décisives contre la Zambie montrent qu'il reste capable d'être déterminant même lorsqu'il ne marque pas. Reste désormais à retrouver ce but qui semble lui manquer autant sportivement que mentalement. L'occasion se présentera rapidement : l'Algérie affrontera le Burundi le 29 septembre pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2027. Après dix matchs de disette, un but pourrait faire beaucoup de bien à Amoura. Et cette fois, peut-être provoquer des larmes d'une tout autre nature.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (VOLLEY-BALL)

Plus de 28 ans après, l'Algérie retrouve le Mondial

L'ÉQUIPE d'Algérie de volley-ball tient son précieux sésame. Lors du match de classement pour la troisième place du Championnat d'Afrique, les Verts ont dominé le Maroc (3-0), vendredi au palais des sports d'El Menzah, à Tunis, en Tunisie, et filent ainsi aux Championnats du monde. C'est une victoire nette que les Verts ont signée à Tunis face au Maroc, de quoi leur permettre de repartir avec la médaille de bronze, mais surtout avec une qualification historique pour le Championnat du monde 2027. Dans le détail, les hommes du sélectionneur national, Badis Oukarache, n'ont laissé aucune chance aux Marocains, en remportant les trois sets sur les scores de 25-19, 25-21 et 25-18.

Cette qualification marque surtout le retour de l'Algérie sur la scène mondiale du volley-ball masculin. Les Verts n'avaient plus participé à un Championnat du monde depuis 1998, soit plus de 28 ans d'attente. L'Algérie décroche ainsi le troisième et dernier billet africain pour le Mondial 2027. Les deux autres places sont revenues à la Tunisie et au Cameroun, qui doivent s'affronter en finale du Championnat d'Afrique. Après plusieurs décennies d'absence, le volley-ball algérien s'offre donc une nouvelle fenêtre sur le monde, avec cette médaille de bronze comme récompense et une qualification qui vient donner une dimension supplémentaire à la performance réalisée en Tunisie.



Exode à l'Apple Park : les génies de l'IA fuient vers Meta et Google

Apple n'est clairement pas verni pour le moment dans le secteur de l'intelligence artificielle. La preuve avec l'exode qui continue de ses spécialistes vers d'autres géants américains.

On le sait, si les GAFAM sont tous intéressés par l'intelligence artificielle, et investissent des fonds immenses pour produire un certain nombre de réussites, Apple est pour le moment un peu le vilain petit canard de la bande. Une position compliquée qui s'était encore matérialisée en décembre dernier par le départ de son responsable de l'IA, John Giannandrea. Une sortie qui ne semble être que le prélude à un exode plus large.

Quatre spécialistes de l'IA viennent encore de quitter Apple pour les concurrents

Il y a du mouvement dans les effectifs IA d'Apple, si l'on en croit de nouvelles informations qui nous sont révélées par Bloomberg. Selon le journaliste Mark Gurman, toujours bien informé sur le sujet Apple, « au moins quatre autres chercheurs en intelligence artificielle au cours des dernières semaines » ont claqué la porte de la firme de Cupertino.

Il s'agit ici des employés Yinfei Yang, Haoxuan You, Bailin Wang et Zirui Wang. Et si leur départ est en soi déjà une complication pour Apple, le fait qu'ils s'en aillent, pour la plupart, chez des rivaux, a encore dû noircir le tableau.

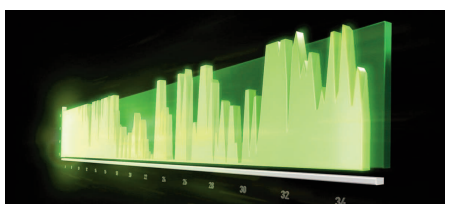
Un cadre de Siri a aussi largué les amarres Yinfei Yang est le seul qui ait quitté son poste pour créer sa propre entreprise. Haoxun You et Bailin Wang ont de leur côté rejoint Meta, le premier pour intégrer l'équipe en charge de la recherche sur la Superintelligence, le second pour travailler sur le système de recommendation de Meta.

Zirui Wang intègre lui un poste chez un autre GAFAM, à savoir Google, au sein de sa filiale spécialisée dans l'IA DeepMind.

Enfin, toujours d'après Mark Gurman, il y a eu récemment un dernier départ marquant chez Apple, Stuart Bowers, décrit comme un des « cadres supérieurs les plus importants travaillant sur Siri .»

Il rejoint lui aussi DeepMind, pour développer les modèles Gemini.

NVIDIA fait évoluer Frameview : la 1.7 apporte davantage de personnalisation



UN PETIT ravalement de façade fort bien venu pour une application qui n'avait plus connu de mise à jour depuis presque un an. NVIDIA est bien connue pour ses cartes graphiques – les fameuses GeForce – qui domine de la tête et des épaules leur secteur. Elle propose aussi de multiples solution logicielles afin, justement, de tirer le meilleur des ses GPU.

Pas de mise à jour depuis près d'un an

Ainsi, à côté d'indispensables softs comme les pilotes graphiques de ses cartes, NVIDIA propose depuis peu la NVIDIA App qui vient remplacer le Panneau de contrôle afin d'offrir une interface plus moderne. Plus ancien, le logiciel FrameView se repose sur le travail d'un autre géant du graphique sur PC, Intel. Il a été introduit par NVIDIA en juillet 2019 et s'appuie donc sur PresentMon dont le but est de « vérifier les performances graphiques de son système » comme l'écrivions au moment de présenter la refonte de PresentMon opérée par Intel en août 2023.

Avec le temps, FrameView a logiquement évolué, mais il faut reconnaître que si sa capacité à afficher des mesures intéressantes lors de l'exécution d'un jeu est intacte, son interface manque d'options de personnalisation. Sa dernière mise à jour date d'ailleurs passablement : en février 2025, NVIDIA lançait FrameView 1.6 et passait ainsi de PresentMon 1.4, à PresentMon 2.2.

Plus d'options et les 800+ IPS en ligne de mire

Il y a quelques jours à peine, NVIDIA a donc lancé une nouvelle version – tout simplement baptisée 1.7 – de FrameView afin de revenir sur un des points les plus demandés par la communauté : ses options. Aussi intéressant et pratique qu'il puisse être, FrameView souffre effectivement, et ce, depuis sa première version d'un certain manque de personnalisation… ce qui n'est donc plus tout à fait le cas avec cette mouture 1.7 dont on peut lire sur le site officiel de NVIDIA qu'elle :

« propose de nouvelles options pour personnaliser l'interface ! Pour la première fois, FrameView permet de choisir les informations affichées en sélectionnant parmi différents préréglages. Vous pouvez ajuster la taille de la police, ajouter un fond noir pour une meilleure lisibilité et activer ou désactiver des balises comme "Plein écran", "Déchirure d'image" et "Synchronisation verticale" ».

Ce n'est évidemment pas la seule modification apportée en un an par les équipes de FrameView qui profitent de cette mise à jour pour « améliorer la précision du du calcul des IPS dans les situations où les jeux ont des fréquences d'images très élevées (plus de 800 IPS) ». De plus, plusieurs corrections de bugs ont été introduites avec la 1.7 :

correction d'une fuite de mémoire lors de sessions prolongées avec Reflex,

correction d'un bug lié à VSync, GSync et DLSS Frame Generation qui pouvaient entraîner le retour de données erronées,

les fichiers CSV sont désormais correctement enregistrés même si un jeu se ferme alors que FrameView est encore en train d'enregistrer un benchmark,

amélioration de la fiabilité de la « liste d'exclusion », améliorations générales de la stabilité et de la compatibilité.

Enfin, l'introducation de FrameView 1.7 est aussi l'occasion pour NVIDIA et ses ingénieurs de corriger des bugs plus spécifiques, liés à un jeu unique :

The Finals : correction d'un plantage lors de la fermeture de FrameView pendant l'exécution du jeu, Arc Raiders : ajout de la compatibilité avec le système anti-triche du jeu, permettant un affichage correct des superpositions, Starfield : amélioration de la cohérence et de la précision du PCL,

Black Myth Wukong : correction d'un affichage de la latence erronée avec la génération d'images DLSS, Battlefield 6 : l'interface FrameView s'affiche désormais correctement.

Nintendo (re)lance son Virtual Boy, avec deux jeux inédits en prime (mais ce n'est pas pour tout le monde)

DANS QUELQUES jours, Nintendo va relancer son Virtual Boy, sa console maudite par excellence (davantage encore que la Wii U), au travers du Nintendo Switch Online.

À la fois encombrant et déroutant, le Virtual Boy de Nintendo surgit en juillet 1995 au Japon, comme une promesse de futur. Nintendo ose le vidéocasque 3D, avec un affichage stéréoscopique qui s'annonce révolutionnaire, mais la firme trébuche lourdement. Casque peu pratique, maux de tête, jeux timides… L'objet fascine autant qu'il échoue, à tel point que sa commercialisation en Europe est annulée, et le projet abandonné dès décembre 1995.



Le plus gros flop de Nintendo… mais sur Switch

Pourtant, Nintendo avait promis en fin d'année dernière un retour sur le devant de la scène de ce même Virtual Boy. Cela deviendra réalité le 17 février prochain, avec la disponibilité de l'application du même nom au sein du programme Nintendo Switch Online et Pack Additionnel. Les abonnés au service en ligne de Nintendo pourront donc ajouter une nouvelle application « rétro » à l'interface de leur Nintendo Switch, avec la possibilité de jouer aussitôt à 7 titres, à savoir : Wario Land, 3D Tetris, Red Alarm, Galactic Pinball, Golf, The Mansion of Innsmouth et enfin Teleroboxer.

Claude Pro/Max : Vos prompts pourront servir à l'entraînement de l'IA malgré votre refus



Applicable dès le 8 juillet 2026, la nouvelle politique de confidentialité d'Anthropic pour Claude marque la fin d'une exception éthique. Avec un assouplissement de la collecte et du partage de données des utilisateurs, les décideurs IT doivent réévaluer les risques de conformité.

L'accès à Claude pourrait changer très prochainement pour les professionnels. Quelques jours seulement après le retrait forcé de Claude Fable 5 et Mythos 5 pour des impératifs de sécurité nationale aux Etats-Unis, l'éditeur change radicalement de cap.

À compter du 8 juillet 2026, les titulaires de comptes Free, Pro et Max pourront être soumis à des contrôles d'identité gérés par le prestataire tiers Yoti.

Cette procédure implique la transmission d'une pièce d'identité officielle et d'une capture vidéo du visage pour en extraire des modèles de géométrie faciale. Ces données biométriques, hautement sensibles au sens du RGPD, ciblent en priorité les développeurs et les utilisateurs de fonctionnalités avancées.

« Les données que nous collecterons comprennent, selon la méthode utilisée : une image de votre pièce d'identité officielle et les informations qui y figurent ; votre image sous forme de photo ou de vidéo, des modèles de géométrie faciale », indique Anthropic dans un document qui détaille sa nouvelle politique de confidentialité.

Partage avec la police et contournement du droit d'opposition

Pour les DSI et les directions juridiques, le point le plus critique réside dans les conditions de partage des données de l'entreprise avec les autorités. La mise à jour de la politique de confidentialité d'Anthropic stipule que la start-up s'autorise à transmettre l'historique complet des conversations aux forces de l'ordre sur la base d'une simple appréciation interne de « bonne foi. »

Par ailleurs, le mécanisme d'opposition à l'entraînement des modèles (opt-out) perd de sa superbe. Si un collaborateur ou un utilisateur expert refuse que ses prompts alimentent l'apprentissage d'Anthropic, les systèmes de modération automatique pourront outrepasser ce choix.

« Même en cas d'opposition, les Données d'Entrée et Données de Sortie pourront être utilisées à des fins d'amélioration des modèles lorsque vos échanges sont signalés pour un examen de sécurité », indique Anthropic.

Fonctions agentiques : une zone grise à étudier très sérieusement

Par ailleurs, l'évolution technique de Claude vers une IA agentique – capable de modifier des fichiers de manière autonomes, d'envoyer des e-mails ou de requêter des services tiers – aggrave le risque de fuite de données en entreprise.

La nouvelle politique indique clairement qu'Anthropic décline toute responsabilité quant aux pratiques de confidentialité des partenaires tiers activés par ces connecteurs.

Pour les entreprises opérant dans l'Espace économique européen (EEE), la gestion des transferts hors de l'Union reste officiellement sous la responsabilité d'Anthropic Ireland Limited à Dublin.

Toutefois, le recours à des clauses contractuelles types pour légitimer les transferts vers les serveurs américains d'Anthropic devra être rigoureusement audité par les RSSI face à ces nouvelles pratiques.

Que faire pour encadrer le travail des équipes en entreprise ?

Les organisations doivent dès lors appliquer des mesures d'encadrement pour leurs équipes :

Auditer l'usage des comptes Claude individuels (Free et Pro) utilisés dans le cadre du Shadow IT.

Privilégier les déploiements via des comptes Enterprise ou des API dédiées, dont les conditions contractuelles restent distinctes de cette politique grand public.

Sensibiliser les utilisateurs métiers et les développeurs aux risques liés à la soumission volontaire de données biométriques sur la plateforme.

Avast - MWC Shanghai 2026 : remettre la sécurité mobile au centre des flottes Android

LE MWC Shanghai 2026 met une nouvelle fois en lumière l'explosion des usages mobiles en entreprise, notamment autour des flottes de smartphones Android déployées à grande échelle. Entre applications métiers, accès cloud et communications internes, ces appareils sont devenus des points d'entrée stratégiques dans les organisations. Cependant, cette centralisation des usages augmente aussi l'exposition aux menaces numériques, qui deviennent plus variées et plus sophistiquées. Avast propose en réponse une approche de cybersécurité adaptée à ces environnements, avec des outils capables de repérer les fraudes, bloquer les malwares et protéger les données professionnelles, tout en restant compatibles avec un usage mobile intensif.

La flotte Android, un pilier devenu critique dans l'entreprise

Dans les environnements professionnels actuels, les flottes Android occupent une place centrale. Elles permettent aux équipes terrain, aux consultants et aux collaborateurs nomades d'accéder en continu aux outils de travail, où qu'ils se trouvent. Cependant, cette généralisation des terminaux mobiles entraîne une surface d'attaque beaucoup plus large. Applications installées, connexions à des réseaux Wi-Fi variés, échanges de fichiers sensibles : chaque usage peut potentiellement devenir un point d'entrée pour une menace. Par ailleurs, la frontière entre usage personnel et usage professionnel reste parfois floue sur ces appareils, ce qui complique encore la gestion de la sécurité. De quoi rendre indispensable une approche globale capable d'anticiper les risques sans ralentir les activités quotidiennes. Dans ce contexte, le MWC Shanghai 2026 met en avant une tendance claire : la sécurité mobile ne peut plus être un ajout secondaire, elle devient un élément structurant des stratégies IT.

Avast, une réponse pensée pour les usages mobiles intensifs

Avast propose une gamme de solutions conçues pour répondre à cette réalité. L'éditeur s'appuie sur une protection en temps réel capable de bloquer virus, malwares et ransomwares avant qu'ils n'impactent les appareils Android.

En plus, certaines fonctionnalités vont plus loin dans la détection des menaces modernes.

Les tentatives de phishing, les SMS frauduleux ou encore les appels suspects peuvent être identifiés et signalés, ce qui réduit les risques d'interaction avec des contenus malveillants. Autre point notable, Avast intègre des outils capables d'analyser les réseaux Wi-Fi utilisés par les appareils mobiles. Une fonction particulièrement utile dans les environnements professionnels où les connexions ne sont pas toujours contrôlées par les équipes IT. Les offres s'adaptent également aux besoins des organisations.

14 ans avant le naufrage du Titanic, un écrivain avait tout prédit !



« Le naufrage du Titan » est un roman écrit par Morgan Robertson et publié en 1898 sous le nom de « Futility ». Le roman parle du plus grand paquebot de son époque qui a sombré dans l'Atlantique après avoir heurté un iceberg. En plus d'avoir le même résultat avec le Titanic (percuter un iceberg, le naufrage, la ressemblance des noms « Titan » et « Titanic »), il y avait d'autres similitudes étranges. Le Titan et le Titanic mesuraient tous les deux plus de 800 pieds de long, ils ont tous les deux été connus comme «insubmersible», ils ont sombré dans l'Atlantique Nord, les deux navires embarquaient 3000 passagers et ils n'avaient pas assez de canots de sauvetage pour sauver tout le monde.

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'est tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans.Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis.
À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer

Les bébés jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Comment Singapour, tout en haut du classement PISA, veut redonner à sa population le goût de la lecture

Alors que les capacités à lire un texte et à le comprendre semblent en baisse dans de nombreux pays, selon les derniers résultats du classement PISA, la cité-État de Singapour veut massivement redonner le goût de la lecture quotidienne à sa population et combattre le "doomscrolling" sur les réseaux sociaux. Et elle espère y parvenir en jouant sur des mécanismes de récompense.

Les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, le fameux classement PISA mis en place par l'OCDE pour fournir un suivi des compétences des élèves, sont tombés début septembre et ont suscité, comme tous les trois ans, les mêmes inquiétudes. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les résultats ont reculé de 28 points en mathématiques, de 15 points en lecture, et de 3 points en sciences depuis 2018. En Flandre également, d'habitude plutôt bien placée dans le classement, le niveau des élèves semble reculer.
Les réseaux sociaux et les troubles de l'attention qu'ils semblent engendrer, en particulier chez les plus jeunes, sont pointés du doigt dans de nombreux pays. Le Danemark qui va interdire l'usage des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, veut bannir la présence des téléphones portables dans les écoles primaires et secondaires, a annoncé la Première ministre la semaine dernière. Mais la méthode singapourienne passe, elle, par des mécanismes de récompense.

Excellence au PISA et doomscrolling

La cité-État d'Insulinde occupe, elle, le haut du classement de l'OCDE: 86 % des élèves y ont atteint le niveau 2 ou un niveau supérieur en compréhension de l'écrit, contre une moyenne de 69 % dans l'OCDE. Cela signifie que ces Singapouriens de 15 ans sont capables, au minimum, d'identifier l'idée principale d'un texte de longueur modérée, de repérer des informations à partir de critères explicites — bien que parfois complexes — et de réfléchir à l'objectif et à la forme des textes lorsqu'ils y sont explicitement invités. En outre, 22 % des élèves ont obtenu un score correspondant au niveau 5 ou supérieur, alors que la moyenne de l'OCDE n'est que de 6 %.
Par contre, 29 % des élèves singapouriens ont indiqué que leurs camarades étaient souvent distraits par l'utilisation d'appareils numériques pendant les cours. Un rapport au scrolling que le pays considère de plus en plus comme problématique à l'échelle sociétale. À tel point que Singapour a lancé, début septembre, un système de rémunération pour les citoyens qui passent du temps à lire plutôt que sur les réseaux sociaux.

Concrètement, le National Library Board, le Conseil des bibliothèques de la cité-État, a mis au point un système dans lequel chaque séance de lecture d'au moins 15 minutes, enregistrée sur un site gouvernemental, rapporte 20 pièces virtuelles. Mille pièces équivalent à un dollar singapourien, soit environ 68 centimes d'euro.
Après un petit exercice de calcul, il faut donc consacrer 50 périodes d'un quart d'heure à la lecture pour obtenir ce dollar, soit 750 minutes, ou encore 12 heures et 30 minutes. Pas de quoi se payer les bouquins nécessaires à l'exercice, donc ; cet incitant reste au mieux fort symbolique. D'autant plus qu'une seule séance de lecture peut être comptabilisée par jour, ce qui empêche de réellement plonger dans la lecture de manière un tant soit peu rentable.
Mais selon les autorités du pays, le but est de raviver l'habitude de la lecture quotidienne: "Nous vivons dans un monde d'une extraordinaire abondance de contenus, d'informations et de stimulation", a déclaré la directrice du Conseil national des bibliothèques Melissa Tam au quotidien The Straits Times. "À tout moment, nous pouvons faire défiler des centaines de titres, regarder une vidéo ou obtenir un résumé de presque n'importe quel sujet."

Retrouver le plaisir de lire

Mais rien n'est aussi efficace que la lecture attentive de longs textes pour stimuler le développement de compétences telles que l'esprit critique, l'imagination, l'empathie et la capacité d'attention, souligne-t-elle: "Nous savons que les habitudes se construisent grâce à des actions simples et régulières. Nous commençons donc par un objectif modeste: lire 15 minutes par jour. Que ce soit dans le bus, avant de se coucher ou pendant la pause repas."
Le National Library Board espère motiver 150.000 lecteurs quotidiens.
Le programme fait l'objet d'une phase pilote du 6 septembre au 31 décembre. Ensuite, de nouvelles fonctionnalités et améliorations y seront intégrées en fonction des retours reçus, comme des récompenses plus ou moins symboliques, ou des événements dédiés.
Les autorités singapouriennes ne sont d'ailleurs pas les seules à mettre en place des programmes incitant au plaisir de lire.
En Corée du Sud, des espaces dans les parcs et au bord des rivières sont aménagés pour la lecture lorsque la météo le permet, tandis qu'au Japon, il n'est pas rare de trouver des livres en libre accès dans les trains ou dans les cafés.

En Chine, un immense écosystème marin vieux de 512 millions d'années refait surface



Une équipe internationale de chercheurs a découvert, dans la province du Hunan en Chine, un ensemble de fossiles vieux de 512 millions d'années. Celui-ci offre un aperçu d'un écosystème marin vivant peu après la toute première grande extinction massive de la vie animale sur Terre.

Dans le comté de Huayuan, au sud de la Chine, des scientifiques ont découvert un site fossilifère unique datant d'environ 512 millions d'années, de la période "Cambrien moyen", soit très peu de temps après l'événement de Sinsk, considéré comme la première extinction massive du Phanérozoïque. Il s'agit l'éon géologique dans lequel nous vivons et qui a débuté il y a 541 millions d'années. Elle désigne le début de la "vie visible".

Pour rappel, l'événement de Sinsk, survenu il y a environ 513 millions d'années, a mis fin prématurément à une phase d'une période d'évolution appelée "explosion cambrienne", durant laquelle la majorité des grands groupes d'animaux sont apparus dans les océans. Cette extinction aurait entraîné une perte de biodiversité comparable à celle de certaines des cinq grandes extinctions de l'Histoire de la Terre, et la diversité mondiale est restée faible les 50 millions d'années suivantes.

Sur le site fossilifère de Huayuan, les chercheurs ont relevé plus de 50 000 spécimens, une accumulation rare pour une période aussi ancienne. Parmi eux, 8 681 fossiles ont été analysés. Ces derniers ont permis d'identifier 153 espèces différentes, appartenant à 16 grands groupes animaux, dont près de 60 % sont totalement nouveaux pour la science. Cette découverte a été publiée dans la revue Nature ce 28 janvier 2026.

Un écosystème marin bien structuré

Ce gisement, baptisé "biote de Huayuan", (un biote désigne la flore et la faune), rivalise en richesse et en importance avec des fossiles célèbres, tels que ceux de Burgess Shale au Canada et de Chengjiang en Chine, deux sites mondialement reconnus pour la préservation des animaux de la période du Cambrien.

Contrairement à la majorité des fossiles, qui ne préservent que les parties dures (comme les coquilles ou les squelettes), certains spécimens de Huayuan conservent des tissus mous, ce qui est extrêmement rare dans les archives fossiles. On y distingue, par exemple, des systèmes digestifs, des organes respiratoires ainsi que des structures nerveuses. Cette conservation permet aux scientifiques de reconstituer leur mode de vie et leur place dans l'écosystème.

Quelles sont les découvertes sur cet écosystème ?

Les fossiles découverts montrent que cet ancien écosystème était hautement diversifié, avec une chaîne alimentaire complète. Les chercheurs relèvent notamment des ancêtres lointains des crabes, crevettes ou insectes, des ancêtres des méduses et des anémones, ou encore des radiodontes, de grands prédateurs primitifs munis d'appendices saisissants pour capturer leurs proies.

On y trouve aussi des tuniciers pélagiques. Les chercheurs expliquent qu'il s'agit d'organismes marins qui filtrent l'eau, ce qui indique un cycle biologique complet, avec productivité primaire, consommatrice et prédatrice.

Cela suggère que, malgré l'extinction récente liée à l'événement de Sinsk, la vie marine profonde s'était rapidement réorganisée et que les réseaux trophiques (chaînes alimentaires) étaient déjà complexes et stabilisés à cette époque.

Une zone de refuge au moment de l'extinction massive du Phanérozoïque sur Terre

Selon les chercheurs, cela signifie que les eaux plus profondes, comme celles enregistrées à Huayuan, ont peut-être servi de refuges où la vie était moins affectée par les conséquences environnementales de l'extinction, telles que la désoxygénation des océans. Les auteurs estiment que ces zones pourraient donc avoir joué un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité, la migration des espèces, et la génération de nouvelles formes de vie après la crise.

Aussi, les chercheurs estiment que "le biote de Huayuan" permet de combler une lacune dans les connaissances de la vie marine immédiatement après le premier grand événement d'extinction massive. Jusqu'à présent, les fossiles disponibles datent soit de la période pré-extinction, soit bien après, sans lien direct avec la transition.

Menacés par la montée des eaux, les habitants de l'île de Bonaire pointent l'irresponsabilité des Pays-Bas

Un tribunal néerlandais rend son jugement mercredi dans un procès précurseur opposant les Pays-Bas à une de leurs îles, celle de Bonaire, dans les Caraïbes, qui estime que La Haye doit faire davantage pour la protéger contre le changement climatique.

es habitants de l'île de Bonaire, située au large des côtes vénézuéliennes, se sont associés à Greenpeace dans une action en justice contre l'État néerlandais qui les administre, exigeant des mesures concrètes pour les protéger de la montée des eaux.

La décision, rendue par un tribunal de La Haye, est vue comme un vrai test en matière de justice climatique.

En juillet, la Cour internationale de justice (CIJ) a statué, dans un avis consultatif, que les États qui ne respectaient pas leurs obligations en matière de climat commettaient un acte illicite.

Le dossier Bonaire "pourrait créer un précédent d'importance mondiale" car il représente le premier cas majeur depuis cet avis, estime Greenpeace.

Les Pays-Bas, dont une partie du territoire est située sous le niveau de la mer, sont historiquement pionniers en matière de digues et de barrages dans la lutte contre la montée des eaux.

Les plaignants affirment que La Haye n'offre pas la même protection à ses territoires d'outre-mer, à l'image de Bonaire.

Ils exigent un plan de protection pour cette île d'ici avril 2027 et souhaitent que les Pays-Bas réduisent leurs émissions de CO_2 à zéro d'ici à 2040 et non 2050, comme convenu au niveau de l'UE.

Selon ces militants, qui s'appuient sur une étude de l'Université libre d'Amsterdam, la mer pourrait engloutir, d'ici à la fin du siècle, jusqu'au cinquième de la superficie de Bonaire, une ancienne colonie des Pays-Bas dans les Antilles néerlandaises, devenue une municipalité de quelque 27 000 habitants.

La Haye soutient qu'il incombe aux autorités locales de mettre en place des mesures pour protéger l'île.

"Insupportable"

"Le changement climatique n'est pas une menace lointaine pour nous", a lancé au cours d'audiences l'année dernière Onnie Emerenciana, un habitant de l'île. "Là où nous avions l'habitude de travailler, de jouer, de nous promener ou de pêcher pendant la journée, la chaleur est désormais souvent insupportable", a ajouté cet agriculteur.

Les actions en justice liées au climat sont de plus en plus fréquentes dans le monde, la plupart visant des gouvernements.

Les plaignants font régulièrement valoir qu'un nombre relativement restreint de pollueurs sont la cause majeure du changement climatique et des phénomènes climatiques extrêmes ainsi que de la montée des eaux qui y sont liés.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

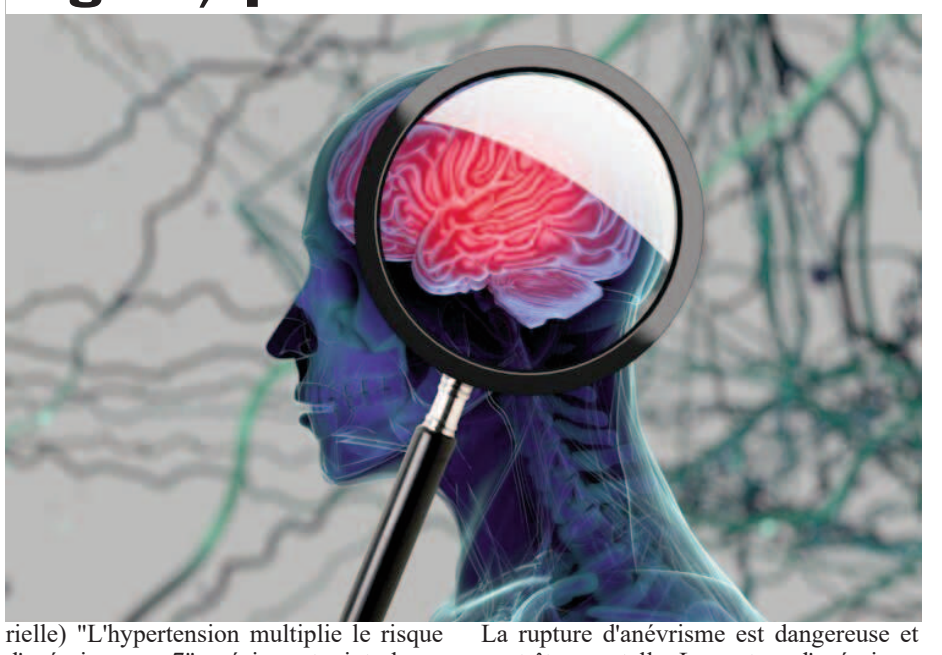
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Rupture d'anévrisme : âge, signes, quelle chance de survie ?

La rupture d'anévrisme est la troisième cause de mortalité cardiovasculaire après l'infarctus du myocarde et l'AVC. C'est une urgence vitale.



La rupture d'anévrisme fait peur. Elle survient brutalement et entraîne une hémorragie dans le corps avec des symptômes violents. C'est une urgence puisque le pronostic vital est en jeu. Un tiers des patients décède avant d'arriver à l'hôpital. Un autre tiers s'en sort avec une fatigue passagère mais aucun signe qui perdure. Un autre tiers survit, avec des séquelles diverses.

C'EST QUOI UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

"L'anévrisme correspond à la dilatation anormale d'une portion d'une artère. Les artères (aorte, artère carotide, artère fémorale, artère abdominale, artère cérébrale...) sont des vaisseaux dont la paroi est formée de trois couches. Lorsque la couche du milieu, la média, faiblit, le vaisseau se dilate et, à partir d'une certaine taille, menace de se rompre : c'est ce qu'on appelle la rupture d'anévrisme, nous explique le Pr Paul Menu, chirurgien cardiaque et porte-parole de la Fédération française de Cardiologie (FFC). Les artères étant partout dans le corps, les risques et conséquences sont très différents en fonction de la localisation de l'anévrisme". Il existe 3 localisations préférentielles de l'anévrisme chez l'homme

L'anévrisme cérébral : dilatation de la paroi d'une artère du cerveau. Les anévrismes cérébraux sont les anévrismes les plus fréquents (ils représentent environ 20% de tous les anévrismes). Généralement localisés à la base du cerveau, ils provoquent une hémorragie intracrânienne lors d'une rupture. Les anévrismes rompus constituent une urgence vitale du fait du risque élevé de décès.

L'anévrisme thoracique : dilatation de l'aorte thoracique.

L'aorte est l'artère principale de l'organisme, elle amène le sang depuis le cœur vers tous les territoires du corps en passant par le thorax. L'anévrisme de l'aorte thoracique est le deuxième type d'anévrisme le plus fréquent. L'anévrisme abdominal : dilatation de la partie de l'aorte qui traverse l'abdomen. On parle de rupture d'anévrisme de l'aorte quand la paroi de l'aorte abdominale s'est tellement dilatée qu'elle fissure, ce qui déclenche une hémorragie interne importante.

QUELLES SONT LES CAUSES ?

L'hypertension artérielle, particulièrement les poussées hypertensives (élévation importante et abrupte de la pression artérielle) "L'hypertension multiplie le risque d'anévrisme par 7", précise notre interlocuteur. Le diabète qui peut fragiliser la paroi des artères

La consommation de tabac (les produits contenus dans le tabac qui sont inhalés peuvent provoquer une oxydation des parois des artères, ce qui peut les fragiliser) Le surpoids ou l'obésité, Le cholestérol , Le stress.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

L'anévrisme est généralement asymptomatique. En revanche, la rupture d'anévrisme est un événement caractéristique, soudain et grave, avec : Un mal de tête intense et violent, qui apparaît de façon brutale

Une raideur dans la nuque

Des troubles soudains de la vision

Souvent, des nausées et des vomissements

Une sensibilité accrue à la lumière et au bruit Une confusion ou une désorientation, parfois accompagnée de troubles de l'équilibre ou de l'élocution

Parfois, une perte de connaissance (dans les cas les plus graves : le patient sombre dans un coma) Des douleurs au niveau de l'estomac ou du dos en cas de rupture d'anévrisme abdominale

QUEL EST L'ÂGE MOYEN D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

La prévalence de la rupture d'anévrisme augmente avec l'âge mais il est impossible de donner un chiffre précis car la plupart des patients ne s'aperçoivent de leur maladie qu'au moment de la rupture. Le pic de ruptures d'anévrisme serait observé autour de 45 ans.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

La rupture d'anévrisme est dangereuse et peut être mortelle. La rupture d'anévrisme "entraîne des conséquences sur le territoire vascularisé par l'artère rompue.

Là encore, la gravité de la rupture d'anévrisme dépend du siège", précise notre expert. Souvent, l'hémorragie a provoqué une sorte de caillot qui empêche le liquide de s'écouler. Comme il est produit en permanence, il peut y avoir une accumulation de ce liquide autour du cerveau, qui se trouve ainsi comprimé.

► Un tiers des patients décède avant d'arriver à l'hôpital.

► Un autre tiers s'en sort avec une fatigue passagère mais aucun signe qui perdure.

► Un autre tiers survit, avec des séquelles diverses. "Cela peut aller de troubles de la mémoire à un état végétatif, en passant par l'hémiplégie, explique le Pr Emmanuel Houdart. Ces séquelles sont souvent liées aux vasospasmes (contraction des artères) et à l'infarctus hémorragique qu'ils peuvent induire. L'importance de l'hémorragie entre également en ligne de compte." Et même pour ceux qui s'en tirent à bon compte, un long repos sera nécessaire avant de pouvoir reprendre le travail (3 à 6 mois voire un mi-temps thérapeutique pendant un an).

TRAITEMENT : COMBIEN DE TEMPS POUR AGIR ?

La rupture d'un anévrisme est considérée comme une urgence médicale absolue, en raison de son risque de décès rapide et des séquelles qu'elle peut entraîner. Il faut appeler le Samu (15) pour que la personne soit le plus rapidement prise en charge médicalement. Lors de l'appel, il convient d'insister sur la violence et l'intensité des symptômes. "Après quoi, notre travail consiste à éviter que l'anévrisme ne ressaigne. Dans le même temps, on va traiter les conséquences de l'hémorragie sur le cerveau. Cela passe généralement par la prise d'anti-œdémateux cérébraux pour réduire le gonflement du cerveau et parfois par la réalisation d'un drainage du liquide céphalo-rachidien", explique Emmanuel Houdart. Pour éviter que l'anévrisme ne ressaigne :

► Dans environ 70% des cas la technique employée est celle de l'embolisation, beaucoup moins lourde qu'une chirurgie classique. "Il s'agit de passer par l'intérieur des artères et non l'extérieur, pour boucher l'anévrisme avec des petites spirales de platine. Ces petits fils sont introduits par un petit cathéter que l'on fait glisser dans les artères. Il est introduit au niveau de l'artère fémorale (dans la cuisse)." L'opération est réalisée par un neuroradiologue. Elle ne laisse aucune cicatrice et on s'en remet beaucoup plus facilement que d'une chirurgie. Après l'embolisation, le patient sera suivi régulièrement les premières années, pour vérifier que les fils de platine ne se "tassent" pas. Cela arrive très rarement, mais si c'est le cas, il faut réitérer pour écarter tout risque de nouveau saignement.

► Dans environ 30% des cas, l'embolisation n'est pas possible ou n'est pas souhaitable pour diverses raisons et les médecins ont alors recours à la chirurgie classique. La technique consiste alors à clipper l'anévrisme : il est ainsi séparé du reste de la circulation et donc asséché en sang. La chirurgie oblige à ouvrir la boîte crânienne, ce qui comporte toujours des risques et crée un traumatisme supplémentaire pour le cerveau.

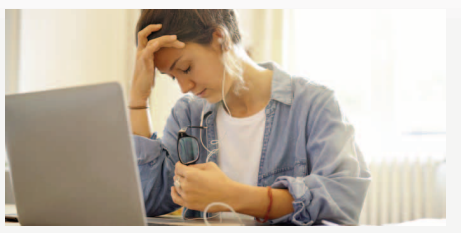
QUE FAIRE APRÈS L'OPÉRATION ?

Les suites de la rupture d'anévrisme sont reconnues comme une Affection longue durée (ALD). "Il peut même s'agir d'un accident du travail si la rupture a eu lieu pendant les heures de travail", souligne le Pr Houdart. Un suivi de contrôle doit être assuré, avec un scanner à trois mois et une artériographie de contrôle au bout d'un an. "Il n'y a pas de risque de récidive à proprement parler. Une fois qu'on est soigné, c'est définitif et l'espérance de vie n'est pas diminuée. Mais dans quelques rares cas, les spirales posées dans l'anévrisme peuvent se tasser. On peut alors être amené à ré-intervenir." Si au bout d'un an, rien n'a bougé, une nouvelle IRM est prescrite au bout de trois ans. Un suivi peut être proposé par la suite, selon les patients.

QUELLES SONT LES CHANCES DE SURVIE EN CAS DE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

"Sans action, la dégradation de la paroi (anévrisme) mène à la rupture artérielle et au décès dans 80% des cas", précise l'Inserm. Les chances de survie sont alors de seulement 20%.

Quelles sont les causes d'une fatigue intense ?



CARENCE en fer, dépression... Une fatigue intense peut être provoquée par différentes causes, plus ou moins graves. Ce qu'il faut faire.

Se sentir fatigué à cause d'une manque de sommeil ou après une activité intense (sport) est tout à fait normal. En revanche, la fatigue devient anormale à partir du moment où elle ne disparaît pas avec le repos. Elle est handicapante au quotidien, et empêche de mener à bien les activités habituelles de celui qui en souffre. Il ne s'agit pas d'une banale fatigue mais d'une asthénie.

L'asthénie caractérise la sensation de fatigue non améliorée par le repos. Il existe également la fatigabilité qui est la survenue de la fatigue physique pour un effort anormalement faible, et la psychasthénie qui désigne les fatigues d'origine psychique. "Une fatigue intense peut être soit d'origine organique (problème physiologique), soit d'origine fonctionnelle (lié au psychique)", nous explique le Dr Véronique Labbe, médecin généraliste à Paris. Les causes organiques d'une grande fatigue peuvent être très variées :

anémie (manque de fer)

manque de vitamines (D par exemple en automne) chute de tension déshydratation

cancers. "La majorité des personnes qui viennent consulter pour une fatigue intense n'ont pas de troubles organiques mais sont en dépression."

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Des difficultés à faire les tâches courantes de la vie quotidienne

Un retentissement psychologique et social

Une baisse anormale de l'état de forme et des capacités physiques. Une fatigue surtout après les repas. On parle alors de "fatigue post-prandiale", liée à la digestion. Elle est d'autant plus forte que le repas a été riche et déséquilibré, d'où l'intérêt de manger sainement.

Quel diagnostic ?

La première étape indispensable quand une fatigue ne passe pas est l'entretien (anamnèse) qui permet d'écarter certaines causes organiques possibles et de cerner le profil psychologique du patient. Des examens complémentaires (bilan sanguin, radiographie …) sont parfois prescrits en cas de doute d'affection organique. Véritable signal d'alerte, une fatigue intense ne doit jamais être négligée.

QUEL TRAITEMENT POUR SOULAGER UNE FATIGUE INTENSE ?

Le traitement de la fatigue intense dépend de ses causes. Les résultats des différentes investigations permettent au praticien de mettre en place un protocole adapté au cas par cas. En cas de versant dépressif, des antidépresseurs améliorent les symptômes au bout de quelques semaines. Ils doivent idéalement être accompagnés d'une psychothérapie.

QUELS SONT LES FRUITS LES PLUS RICHES EN VITAMINE C ?

La fatigue s'intensifie ? C'est le moment de faire le plein de fruits riches en vitamine C pour rebooster l'organisme.

L'hygiène de vie a un impact évident sur l'état de santé et l'épanouissement psychologique. En cas de fatigue intense :

Conserver une activité physique minimum à l'extérieur,Respecter le plus possible des heures de sommeil régulières,

Avoir une alimentation équilibrée afin de maintenir un poids de forme et d'éviter les carences, Limiter les excitants (tabac, alcool, café) ainsi que l'excès de sucre,

S'accorder chaque jour des périodes de détente et de repos et éviter l'excès de stress et le surmenage.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mostaganem
Direction des Equipements Publics
Cité administrative Salamandre

Achèvement des travaux d'un lycée 800/200R à Sidi lakhdar centre Mostaganem
NE5.622.1.262.127.22.01
N1.011.044.03.4027.000.027.22.097

MISE EN DEMEURE N°01 A L'ENTREPRISE DAMENE BOUMEDIENNE

Adresse : Cité 400Logements Route d'Oran Bat A04, lots 09 Section143,GP 20 MOSTAGANEM.
Entreprise DAMENE BOUMEDIENNE,
Demeurant à **Mostaganem**, titulaire du marché n° **142/2024** approuvé le **05/09/2024** par madame la directrice des Equipements Publics de la wilaya de Mostaganem.

- Vu l'ODS de démarrage des travaux de la tranche ferme n°278/24 du 08/09/2024 ;
- Vu l'ODS de démarrage des travaux de la tranche conditionnelle n°333/25 du 12/08/2025 ;
- Vu le délai contractuel des travaux de la tranche conditionnelle de 03 mois;
- Vu la consommation totale du délai contractuel de la tranche conditionnelle ;
- Vu la 1ière mise en demeure en date du 20/10/2025 relative l'absence totale de l'équipe sur place de puis le 21/09/2025, et les travaux de la demi pension, salle de sport et logement sont à l'arrêt ;
- Vu le courrier n°6117 du 12/10/2025 de la daira de Sidi Lakhder relative à la livraison de la demi-pension et la salle de sport pour le 01/11/2025 (avant la saison hivernale);
- Vu le courrier n°2487/DEP/2025 du 29/12/2025 concernant la levée des réserves, et le non lancement des travaux de la demi pension, salle de sport et logement.
- Vu la 2eme mise en demeure en date du 04/12/2025 relative au le non lancement des travaux de la demi pension, salle de sport et logement;
- Vu le courrier n°7623 du 10/12/2025 de la daira de Sidi Lakhder relative au le non lancement des travaux de la tranche conditionnelle surtout la demi-pension.
- Vu le courrier n°1147 du 23/02/2026 et 1347 du 04/03/2026 de la daira de Sidi Lakhder relative l'absence totale des ouvriers et fermeture du chantier.
- Vu le courrier n°96 du 24/02/2026 de la direction d'éducation relative relative au le non lancement des travaux de la salle de sport et la demi-pension.
- Vu le courrier n°1390 ,1149 et 1440 DU 12/03/2026 ,26/02/2026 et 17/03/2026 du secrétariat générale relative au le non lancement des travaux de la tranche conditionnelle surtout la demi-pension
- Vu le courrier n°4481 du 02/08/2026 de la daira de Sidi Lakhder relative au le non lancement des travaux de la tranche conditionnelle.
- Vu le courrier n°3729 du 11/08/2026 de la daira de Sidi Lakhder relative au le non lancement des travaux de la tranche conditionnelle.
- Vu le retard non justifié dans l'achèvement des travaux objet de votre contrat.

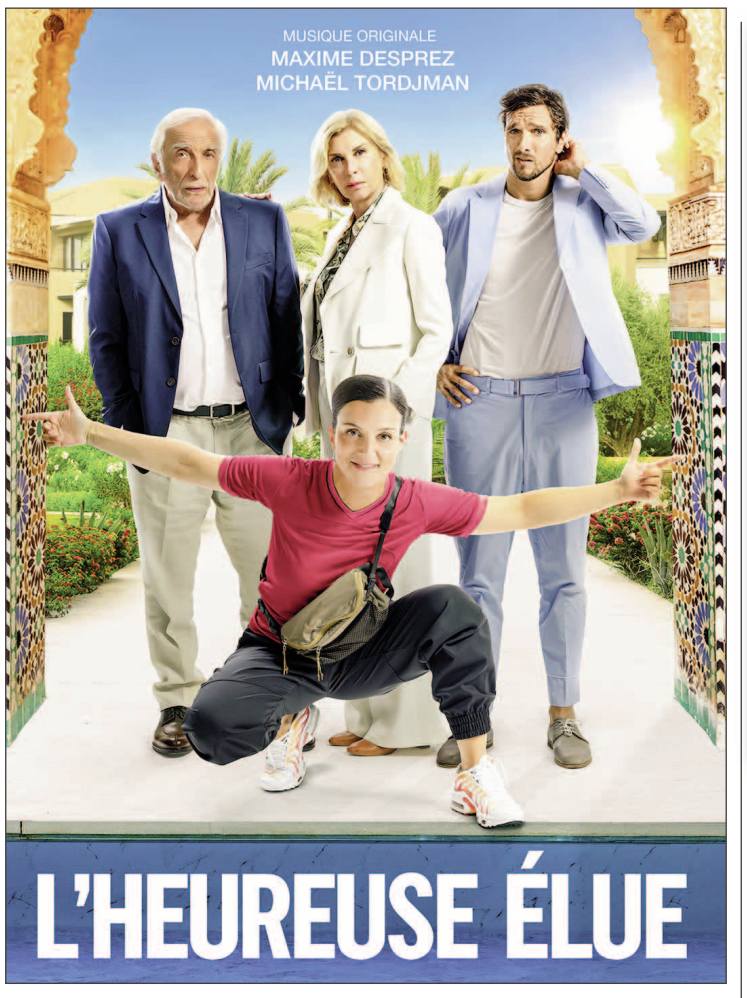
Votre entreprise **est mise en demeure de :**

- Redynamiser le chantier et rattraper le retard dans les travaux afin de livrer la demi-pension, la salle de sport et le logement ;

Un délai de 48 heures est accordé à **l'entreprise dès réception de la présente Mise en demeure, faute de quoi l'administration se reserve le droit d'appliquer les mesures** coercitives nécessaires et réglementaires.

Le Jeune Indépendant du 27/09/2026 / ANEP 2631013926



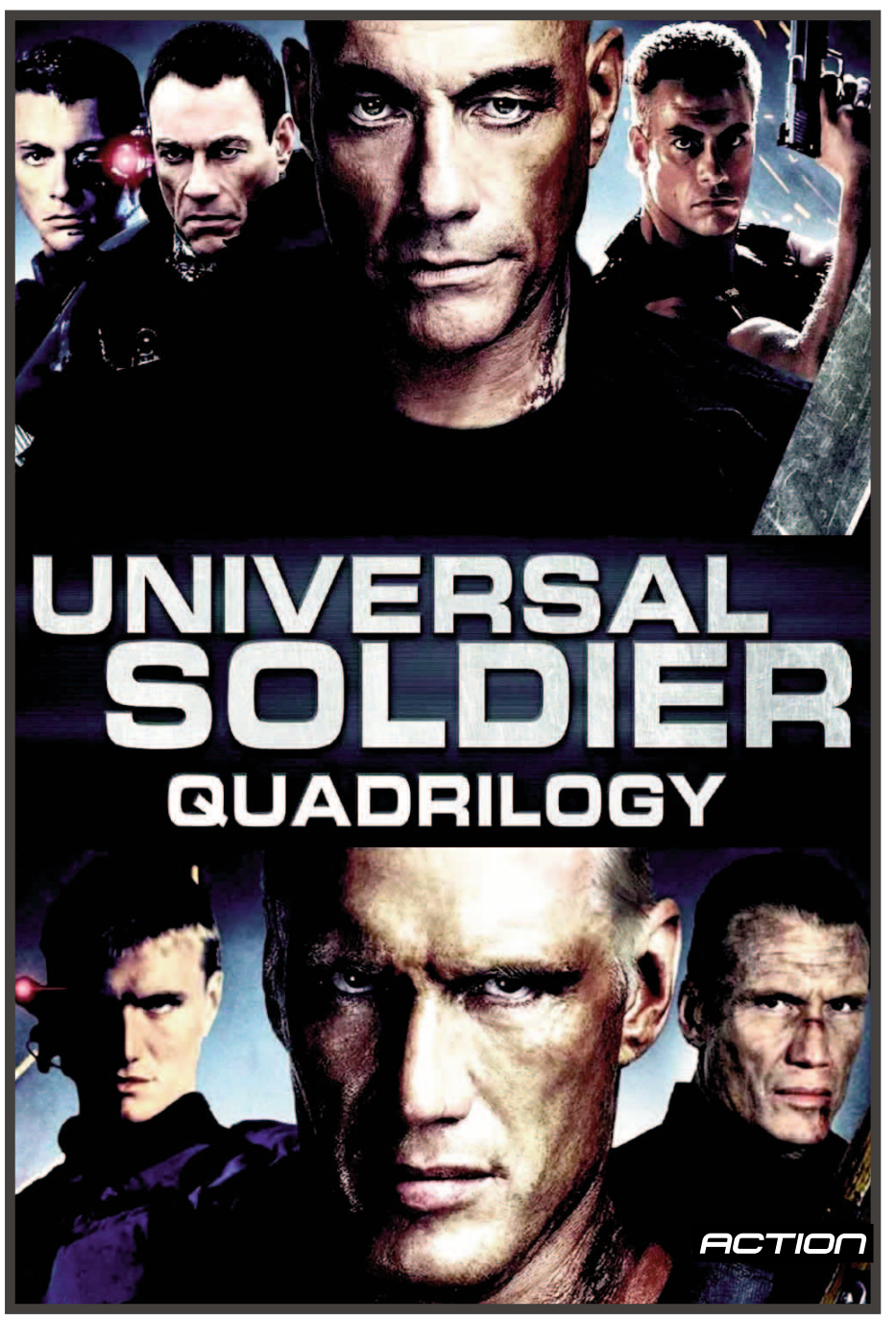












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie - France 2024 — TF1
L'Heureuse élue

21h00 Comédie - France 2019 — France 2
Chamboultout

20h50 Magazine de société - 2026 — M6
Zone interdite

20h55 Rugby. Top 14. 4e journée. — CANAL+
Toulouse / Montpellier

21h00 Comédie dramatique — W9
France Belgique - 2019
Nous finirons ensemble

22h35 Film catastrophe — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2020
Greenland, le dernier refuge

21h05 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 2004
I, Robot

21h00 Comédie - France 2021 — CINE+ PREMIER
OSS 117 : alerte rouge en Afrique noire

21h00 Sport — CANAL+ SPORT
Golf : Presidents Cup

21h00 Comédie - 2025 — CINE CINEMA
Classe moyenne

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - Belgique - 2019
Venise n'est pas en Italie

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2010
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 1992)

Universal Soldier

Luc Devereaux et Andrew Scott se sont entretués au Viêtnam, le premier, dont l'âme était restée pure en dépit des atrocités traversées, ayant surpris le second en train de massacrer allègrement des civils. Manipulés et programmés, ces deux combattants d'exception "revivent" aujourd'hui sous forme d'"Universal Soldiers", machines à tuer mi-hommes, mi-robots. L'armée les utilise pour des missions très spéciales. Lors d'une prise d'otages, Luc se remémore brusquement les circonstances de sa mort.

22h31

Film de science-fiction (Etats-Unis - 1999)

Universal Soldier : le combat absolu

Des soldats tués au combat ont été reconstitués et transformés en guerriers terrifiants, les Universal soldiers, mi-hommes mi-machines. Luc est l'unique survivant de la première génération de ces combattants d'élite. Il participe maintenant à la mise au point de tueurs encore plus perfectionnés, conçus par un ordinateur surpuissant. Mais, faute de crédits, l'armée américaine met fin au projet. L'ordinateur se révolte.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:44	12:20	15:45	18:19	19:40
CONSTANTINE	04:49	12:25	15:49	18:23	19:44
ALGER	05:04	12:39	16:03	18:37	19:58
OUARGLA	04:59	12:30	15:56	18:29	19:45
CHLEF	05:11	12:46	16:11	18:44	20:05
MOSTAGANEM	05:16	12:50	16:16	18:49	20:09
ORAN	05:19	12:54	16:18	18:52	20:12

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8601 — DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	20°
Oran	27°	19°
Constantine	30°	15°
Ouargla	33°	20°

SALUANT LE RÔLE DE L'ALGÉRIE

Boulos : «Pas de solution imminente pour le Sahara occidental»

Massad Boulos, le conseiller de Donald Trump pour les affaires arabes et africaines, a salué le rôle de l'Algérie dans le dossier du Sahara occidental, insistant sur son implication dans la recherche d'une solution en tant que pays facilitateur.


Massad Boulos.

Dans une interview à la chaîne France 24, M. Boulos a toutefois reconnu que l'Algérie ne peut pas imposer une solution au Front Polisario, mais qu'elle encourage les parties à rechercher une solution à ce vieux conflit qui date de novembre 1975, quand le Maroc a envahi militairement le territoire sahraoui. Ces déclarations contredisent et démentent les dénégations du Makhzen accusant Alger de freiner le processus de négociation ou d'influer sur les décisions du représentant légitime du peuple sahraoui, le Polisario.

Selon le diplomate américain, il n'existe aucune «solution imminente» pour le moment et rien n'indique qu'un accord entre Rabat et le Front Polisario est possible actuellement, alors que trois rounds de négociations ont eu lieu cette année, à Madrid et à Washington, entre les deux parties, en présence de l'Algérie et de la Mauritanie en tant que pays observateurs.

Néanmoins, M. Boulos a révélé que les résultats des cycles de négociations étaient «constructifs et fructueux», tout en reconnaissant qu'ils n'ont pas abouti à un accord sur une solution. «Il n'y a pas de solution imminente au conflit du Sahara occidental, et nous attendons les commentaires du Polisario sur le plan de l'autonomie».

L'envoyé du président américain Donald Trump a indiqué qu'il «reste encore beaucoup à faire, beaucoup de travail à accomplir et nous attendons toujours un retour du Front Polisario sur l'autonomie (plan marocain d'annexion), sur lequel nous pourrons travailler», ajoutant que c'est pour ça que «les Etats-Unis continuent de dialoguer avec le Front Polisario».

S'agissant d'une perspective optimiste sur la fin de ce conflit, Massad Boulos s'est dit confiant, tout en reconnaissant que, pour le moment, il n'y a rien de tangible qui pointe à l'horizon. «Pour le moment, nous n'avons aucune solution imminente que nous puissions entrevoir ou même pressentir», a-t-il souligné.

Ces déclarations de M. Boulos interviennent à un mois d'une cruciale réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, dont l'ordre du jour sera consacré à la question sahraouie, avec notamment l'évaluation de la mise en œuvre de la résolution 2797 adoptée l'an dernier et la reconduction ou non du mandat de la Mission onusienne chargée de la préparation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui (Minurso). Cette résolution a été applaudie par Rabat, qui avait estimé qu'il s'agissait d'une avancée importante et qu'elle appuyait son plan d'annexion du territoire sahraoui, dit d'autonomie.

Jeudi dernier, le gouvernement sahraoui a fermement condamné le discours prononcé par le ministre marocain des Affaires étrangères devant la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, qualifiant ses propos de tentative de déformer les faits et de présenter une version erronée du statut juridique et politique de la question sahraouie.

Selon la RASD, le Conseil de sécurité des Nations unies n'a reconnu aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et n'a pas non plus affirmé que la proposition marocaine constitue l'»unique proposition» d'un règlement, rappelant que les résolutions du Conseil de sécurité stipulent qu'une solution doit être conforme aux buts et principes de la Charte des Nations unies, acceptable pour les deux parties et garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Pour la RASD, le Sahara occidental reste à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies et de ses organes compétents en tant que question de décolonisation, réaffirmant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance est un «droit ferme et inaliénable qui ne peut faire l'objet d'aucun compromis ni d'aucune négociation».

Enfin, le gouvernement sahraoui a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et son engagement à poursuivre sa lutte pour la liberté, l'indépendance et le rétablissement de sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République sahraouie.

Mohamed Kouini

SEMAINE NUMÉRIQUE

L'intelligence artificielle entre à l'université

LA 4e ÉDITION de la Semaine numérique a débuté samedi à l'Université de la formation continue (UFC) Didouche-Mourad d'Alger. Organisée jusqu'au 3 octobre dans les 54 centres de l'UFC à travers le pays, cette édition est placée sous le slogan «Vers une université d'autonomisation… avec une vision numérique intelligente». Dans son allocution, le recteur de l'UFC, Yahia Djaafri, a souligné que cette édition vise à renforcer la place de l'enseignement à distance et du numérique dans l'université algérienne, en élargissant les possibilités d'apprentissage et de formation. Il a également insisté sur le renforcement des compétences numériques des différents acteurs du processus éducatif, parallèlement aux compétences humaines et pédagogiques. Le développement des outils numériques doit ainsi accompagner l'évolution des méthodes d'enseignement et répondre aux transformations que connaît le secteur de l'enseignement supérieur. Pour le recteur, l'intégration de ces technologies doit également permettre de renforcer l'accès à la formation et d'adapter les compétences des étudiants et des enseignants aux nouveaux usages du numérique. Selon lui, le développement de l'enseignement à distance et des outils numériques constitue un levier pour faire évoluer l'université vers un modèle de quatrième génération, notamment à travers l'intégration de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information et de la communication. Cette évolution suppose également de renforcer les compétences numériques au sein de la communauté universitaire. En marge de la Semaine numérique, une campagne nationale de don de sang est également organisée dans les 54 centres de l'UFC. Pour Yahia Djaafri, cette initiative traduit la responsabilité sociétale de l'université et vient associer à cette manifestation numérique une dimension solidaire. La directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Houria Touafdit, a indiqué que cette 3e édition de la campagne, organisée parallèlement à la Semaine numérique, vise à renforcer la culture du don de sang et à promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la communauté universitaire.

A. D.

CONDUITE D'EAU ENDOMMAGÉE À BOUDOUAOU

Le plan d'urgence enclenché

A LA SUITE de l'endommagement, à Boudouaou, de la conduite principale reliant le barrage de Taksebt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à la capitale, le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a annoncé la mise en place d'un plan d'urgence pour assurer la continuité de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes des wilayas de Boumerdès et d'Alger. L'objectif est de rétablir le service dans un délai maximal de 48 heures.

L'incident, provoqué avant-hier soir par un glissement de terrain survenu au lieu-dit Draâ Lekhel, dans la commune de Boudouaou, a affecté cette conduite principale. Dès le constat des dégâts, les services concernés ont engagé les travaux d'intervention et de réparation afin de rétablir le réseau dans les meilleurs délais.

Le ministre de l'Hydraulique, accompagné du wali de Boumerdès et des autorités locales, s'est rendu sur place pour s'enquérir de l'état de la conduite et de l'avancement des opérations. Il a donné des instructions pour maintenir les équipes à pied d'œuvre en continu et mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires.

Lounes Bouzegza a également fixé comme objectif la remise en service de la conduite dans un délai ne dépassant pas 48 heures, en appelant à maintenir la mobilisation des équipes, assurer un suivi permanent sur le terrain et renforcer la coordination entre les différents intervenants jusqu'à l'achèvement des travaux.

Le dispositif mis en place doit permettre de limiter les perturbations dans l'alimentation en eau potable des communes concernées et d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions, dans l'attente de l'achèvement des travaux.

Khalil Aouir

MÉDÉA

Deux morts et trois blessés sur la route

UN ACCIDENT de la circulation est survenu hier, vers 15 h 27, sur l'axe reliant la RN8 à la commune de Mezghanna, à la suite d'un télescopage entre deux véhicules de tourisme, faisant deux morts et trois blessés. Selon la Protection civile de Tablat, l'accident s'est produit au niveau du lieudit Bouit, dans la commune de Mezghanna. Deux personnes, âgées de 19 et 39 ans, sont décédées sur place, tandis que trois autres, âgées de 14 à 40 ans, ont été blessées à des degrés divers. Les personnes blessées ont été secourues sur place avant d'être évacuées, tandis que les corps des deux victimes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital local.

Nabil B.